Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne

Fisheries and Oceans Canada
Canadian Coast Guard

2018 PLAN INTÉGRÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ACTIVITÉS

Canada

Publié par :
Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

Plan intégré des ressources humaines et des activités 2018
Disponible sur le Web au www.ccg-gcc.gc.ca

Also available in English.

MPO/2016-1983
ISSN 2562-6981
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018

Message du commissaire

À titre de commissaire de la Garde côtière canadienne, j'ai le plaisir de vous présenter le Plan intégré des ressources humaines et des activités de 2018, qui décrit nos priorités et nos activités opérationnelles pour l'année.

Ma deuxième année en tant que commissaire est déjà bien entamée, et la fierté que j'éprouve à représenter une organisation ayant une influence aussi importante sur la vie quotidienne des Canadiens ne fait qu'augmenter. De fait, en réfléchissant à un certain nombre de réalisations récentes, je n'ai jamais été aussi fier des gens qui travaillent sans relâche pour assurer la sécurité des navigateurs et la protection de notre milieu marin.

Dans le cadre du Plan de protection des océans, le gouvernement du Canada a accordé une immense confiance à la Garde côtière, et nous travaillons à démontrer que cette confiance est bien méritée. Qu'il s'agisse de soutenir une croissance économique durable sur le plan environnemental, d'établir une main d'œuvre inclusive, de promouvoir la réconciliation et les partenariats avec les peuples autochtones ou d'accroître la protection de nos eaux, le Plan de protection des océans contribue à remodeler le présent et l'avenir de la Garde côtière canadienne.

Nos membres sont le cœur et l'âme de la Garde côtière. Tout en remplissant sa mission, qui consiste à appuyer les priorités du gouvernement et la prospérité économique et à contribuer à la sécurité et à l'accessibilité des eaux canadiennes, la Garde côtière adapte ses programmes pour mieux répondre aux besoins de ses clients. Le renforcement de la confiance demeure un objectif majeur. Par conséquent, nous devons nous efforcer de répondre aux attentes du public en matière de sécurité maritime, de protection de l'environnement et de sécurité nationale.

Nous continuons de miser sur nos progrès pour faire en sorte que le Collège de la Garde côtière demeure une institution bilingue de calibre mondial, tout en améliorant la formation dont nos membres ont besoin pour sauver des vies, protéger l'environnement, assurer la sécurité de la navigation et maintenir les meilleurs systèmes de communications maritimes possible. Je reste déterminé à résoudre les problèmes que le système de paye Phénix a posés à notre personnel et à nos opérations. Mon objectif sera de m'assurer que tous nos membres, qu'ils soient en mer ou à terre, sont rémunérés correctement pendant que nous nous efforçons ensemble de relever ce grand défi.

Nous devons également redoubler d'efforts pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes qui veulent travailler pour la Garde côtière. Un de nos proverbes préférés est : « Si vous pouvez servir, vous pouvez servir dans la Garde côtière canadienne ».
La diversité sera un principe directeur qui permettra de faire de la Garde côtière un milieu de travail accueillant pour tous les Canadiens. L'inclusion est un principe fondamental de notre identité et de notre façon de travailler.

Au cours de l'année qui vient, ma priorité sera de veiller à ce que nos membres aient la formation et le soutien dont ils ont besoin pour offrir aux Canadiens les services auxquels ils s'attendent et auxquels ils ont droit. Je vais aussi m'assurer que tous nos membres arrivent sains et saufs à la maison et qu'ils sont payés correctement.

La Garde côtière est axée sur les personnes : celles qui travaillent pour nous et celles pour qui nous travaillons. Je suis reconnaissant de faire partie d'une équipe de la haute direction si forte et si engagée. Ensemble, nous hisserons les voiles vers un brillant avenir!

Il n'y a jamais eu de meilleurs moments pour faire partie de la Garde côtière canadienne.

Jeffery Hutchinson
Commissaire
Garde côtière canadienne

Plus de 800 millions

de dollars dans la Garde côtière au cours des cinq prochaines années afin de rajeunir notre équipement et notre flotte, de recruter plus de 800 membres...

Sommaire exécutif

Depuis plus d'un demi-siècle, la Garde côtière canadienne remplit fièrement ses obligations sur les océans, les Grands Lacs et les voies navigables importantes du Canada. Aujourd'hui, des difficultés croissantes dans le milieu marin du Canada, partiellement causées par le changement climatique et l'incertitude entourant l'environnement de sécurité à l'échelle mondiale dans le domaine maritime, ont mis en lumière l'importance d'une Garde côtière fiable et compétente.

Au cours d'une journée normale, la Garde côtière dirige la coordination de 16 interventions en cas d'incident maritime, aide 43 personnes et sauve 9 vies. Sans notre organisation, le Canada ne serait pas bien équipé pour réagir aux événements spéciaux qui surviennent tous les jours dans nos eaux.

Dans le cadre du Plan de protection des océans, la Garde côtière a reçu un soutien sans précédent pour mieux protéger les côtes et les voies navigables du Canada, améliorer la sécurité maritime et établir des partenariats significatifs avec les collectivités autochtones et côtières.

Le gouvernement fédéral investira plus de 800 millions de dollars dans la Garde côtière au cours des cinq prochaines années afin de rajeunir notre équipement et notre flotte, de recruter plus de 800 membres et de permettre à notre organisation de se concentrer davantage sur les mesures préventives.

Ces changements auront un impact important. Même si nous offrons et continuerons d'offrir une plateforme pour soutenir nos partenaires, on nous a également donné le mandat et l'orientation pour agir de façon proactive, surtout en ce qui a trait aux interventions en cas de pollution marine. Par exemple, la Garde côtière continue de faire avancer la stratégie nationale du gouvernement du Canada visant les navires naufragés et abandonnés, y compris la nouvelle loi visant à renforcer la responsabilité des propriétaires de navires.

La Garde côtière continue de développer son plan de renouvellement de la flotte en consultation avec ses partenaires et ses intervenants, afin de s'assurer d'avoir les bons outils pour appuyer son mandat et les grandes priorités du gouvernement du Canada. La construction de nouveaux navires prend du temps, et la Garde côtière prend des mesures pour assurer la prestation continue des services, notamment en prolongeant la durée de vie des

navires existants et en faisant l'acquisition de nouveaux navires.

Entre-temps, la Garde côtière travaille en étroite collaboration avec l'industrie maritime pour soutenir le succès continu de l'économie canadienne. Nous encourageons également l'innovation, y compris les projets qui visent à réduire l'impact de nos activités sur l'environnement, comme les solutions potentielles qui permettraient d'exploiter l'énergie cinétique des navires pour réduire leur dépendance aux combustibles et les émissions de gaz à effet de serre connexes.

Dans l'Arctique, le trafic maritime augmente malgré des conditions d'exploitation difficiles. La Garde côtière y accroît donc sa présence afin d'améliorer la sécurité maritime et les mesures de protection de l'environnement dans la région. Dans ce contexte, notre organisation renforce ses relations avec les collectivités autochtones et nordiques afin d'accroître la collaboration sur les questions maritimes.

Le Plan intégré des ressources humaines et des activités de 2018 de la Garde côtière fournit des renseignements détaillés sur ces thèmes et plus encore. Les lecteurs approfondiront leur compréhension de l'identité et de l'orientation de la Garde côtière canadienne au fur et à mesure que l'organisation évolue dans le but de relever les défis changeants en matière d'environnement, d'économie, de sûreté et de sécurité dans le domaine maritime du Canada.

Notre histoire

Notre identité

Notre flotte

Nos priorités

Nos membres

TABLE DES MATIÈRES

NOTRE HISTOIRE 8

Nos origines 8

Événements importants : ligne du temps de la Garde côtière canadienne (1967-2017)9

NOTRE IDENTITÉ 10

Qui nous sommes 10

L'insigne de la Garde côtière canadienne 10

Mission 11

Loi sur les océans de 1996 11

Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada 11

Ce que nous faisons 12

Description des programmes 13

Aides à la navigation 13

Services de déglaçage 13

Gestion des voies navigables 14

Services d'intervention environnementale 14

Services de recherche et de sauvetage 15

Services de communication et de trafic maritimes 15

Sûreté maritime 15

Capacité opérationnelle de la flotte 15

Entretien de la flotte 16

Approvisionnement de la flotte 16

État de préparation des actifs basés à terre 16

Collège de la Garde côtière canadienne 17

Le plus long littoral du monde 18

NOTRE FLOTTE 19

Navires, aéroglisseurs et hélicoptères 19

Investissements récents 19

NOS PRIORITÉS 20

Membres 20

Une présence communautaire active dans l'Arctique 20

Innovation 20

Plan de protection des océans du Canada 21

Établissement de relations et de partenariats avec les groupes autochtones 22

Consultation des partenaires de l'industrie 22

Soutien des priorités du gouvernement du Canada 22

NOS MEMBRES 25

Nous sommes notre peuple 25

Investir dans notre personnel 25

Bien-être des membres 25

Formation sur la santé mentale 26

Site intranet sur le mieux-être mental 26

Formation sur la santé mentale à bord 26

Gestion du stress en cas d'incident critique 26

Données démographiques 28

Recrutement 28

Stratégie de recrutement ciblé 28

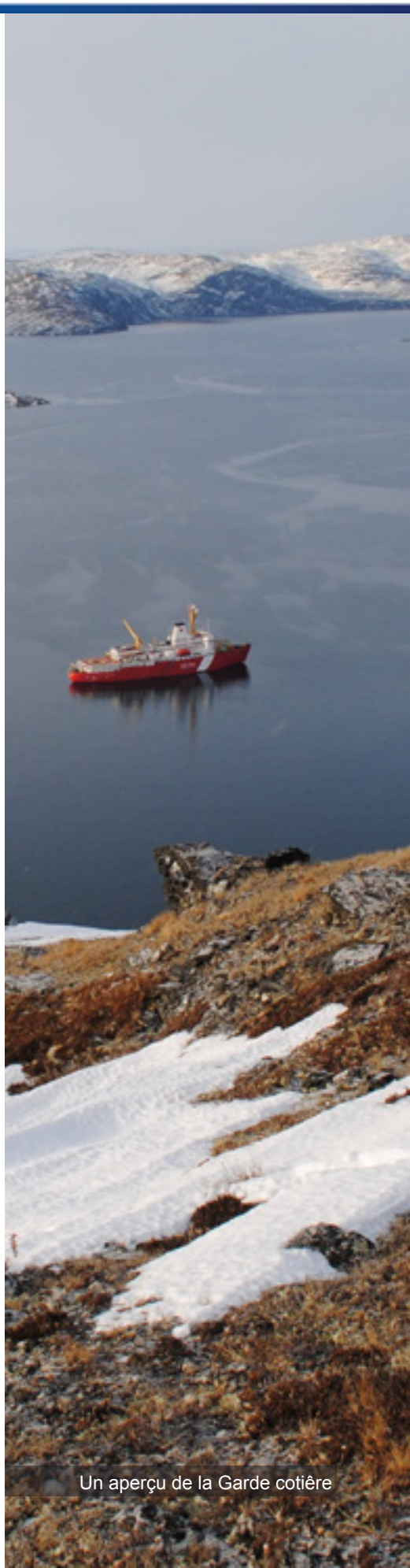

Un aperçu de la Garde cotière

Attirer des élèves-officiers potentiels 29
Transition vers les médias sociaux 29
Sensibilisation et collaboration 29
Créer des chances égales en matière d'emploi 29
Diversité 30
Formation des nouvelles recrues 31
Accueil et intégration des nouveaux membres 31
Génération du personnel 33

RENFORCER NOTRE IMAGE DE MARQUE, RACONTER NOS HISTOIRES 34

L'image de marque de la Garde côtière 34
Activités de sensibilisation pour 2018-2019 34
Regard vers l'avenir 35
Défilés de la Fierté en 2018-2019

RESSOURCES FINANCIÈRES 36

Revenus 37
Budget de fonctionnement pour 2018 et aperçu financier
Budget régionaux 39
Budget d'immobilisations et aperçu financier 40
Plan des dépenses d'immobilisations 40
Centre d'expertise de la flotte et des systèmes de la flotte 41
Subventions et contributions 42

ANNEXE A

Engagements du plan d'activités 2018 de la Garde côtière canadienne 43

1: Conserver et acquérir des actifs modernes 43
2: Promouvoir une stratégie nationale visant à une meilleure intendance de la vie des navigateurs et du milieu marin47
3: Élaborer des options prospectives pour les stratégies et les politiques fondées sur des données probantes afin de cibler 100 % de la population pour le recrutement et améliorer la qualité du travail et de l'emploi, y compris la formation et le maintien en poste de tous les membres 49
4: Mieux intégrer l'innovation et la protection de l'environnement, pour mieux servir les Canadiens 51
5: Une approche stratégique pour une mobilisation internationale 52
6: Changement de culture, diversité et inclusion 54

ANNEXE B - Initiatives principales par programme 56

Navigation maritime 56
Services d'intervention environnementale 57
Services de recherche et sauvetage 59
Services de communication et de trafic maritimes 59
Sûreté maritime 60
Capacité opérationnelle de la flotte 60
Approvisionnement de la flotte 60
État de préparation des actifs basés à terre 61
Collège de la Garde côtière canadienne 61

NOTRE HISTOIRE

Nos origines

L'origine de la Garde côtière canadienne remonte à aussi loin que les années 1700, lorsque les premières embarcations de sauvetage et les premiers phares furent mis en service dans l'Est du Canada. En 1868, un an après la Confédération, le gouvernement crée le ministère de la Marine et des Pêcheries, qui assume la responsabilité de toutes les questions liées au domaine maritime, y compris l'exploitation des navires gouvernementaux à diverses fins, des aides à la navigation, des stations de sauvetage, des voies navigables et des canaux. En 1936, cette responsabilité est transférée au ministère des Transports. Dans les années 1940 et 1950, le commerce maritime se développe de manière considérable, ce qui entraîne l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959. En 1962, la nécessité d'avoir un organisme national pour réglementer la circulation maritime croissante entraîne la création de la Garde côtière canadienne telle que les Canadiens la connaissent aujourd'hui.

Événements importants : *ligne du temps de la Garde côtière canadienne (1962-2017)*

1962 Le ministre des Transports, Leon Balcer, annonce officiellement la création de la Garde côtière canadienne à la Chambre des communes.

1965 Le Collège de la Garde côtière canadienne est établi sur l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, pour la formation du personnel qui travaillera à bord des navires de la Garde côtière canadienne.

1981 La hausse du nombre de cadets entraîne la construction d'un campus de la Garde côtière plus grand et plus moderne.

1995 La Garde côtière est transférée du ministère des Transports à Pêches et Océans Canada (MPO) dans le cadre d'une initiative gouvernementale visant à regrouper ses deux flottes civiles les plus importantes.

2005 La Garde côtière reçoit une nouvelle désignation en tant qu'« organisme de service spécial » sous la responsabilité ministérielle du MPO.

2010 La Stratégie nationale en matière de construction navale (SNACN), un projet à long terme pour le renouvellement de la flotte de la Garde côtière et de la Marine royale du Canada, est dévoilée par le gouvernement fédéral.

2012 La Garde côtière canadienne célèbre son jubilé d'or : 50 années de services rendus aux Canadiens.

2015 Jody Thomas devient la première femme à occuper le poste de commissaire de la Garde côtière.

2016 Une nouvelle ère commence pour la Garde côtière avec le Plan de protection des océans de 800 millions de dollars du gouvernement fédéral. Il s'agit d'une stratégie globale visant à préserver et à protéger l'environnement et la santé économique des océans et des voies navigables du Canada, en partenariat avec les collectivités autochtones et côtières.

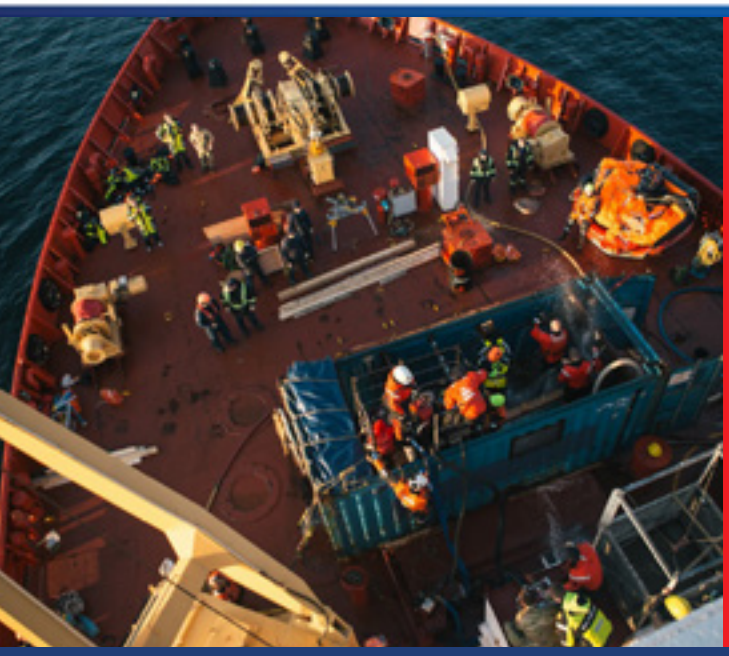

NOTRE IDENTITÉ

Qui nous sommes

La Garde côtière canadienne est reconnue à l'échelle nationale comme un symbole de service et de sécurité maritimes et, à l'échelle mondiale, comme un leader à ces égards. À titre d'organisme de service spécial, sous la direction de Pêches et Océans Canada (MPO), et d'exploitant de la seule flotte civile du gouvernement fédéral, notre mission est de contribuer à la sécurité et à l'accessibilité des océans et des voies navigables du Canada tout en favorisant la prospérité économique et les priorités du gouvernement.

L'insigne de la Garde côtière

Notre insigne a été approuvé par la Reine en 1962 et a été créé pour représenter notre organisation au moyen de différents symboles. Voici ce que les différents éléments signifient :

La couronne royale indique que les navires de la Garde côtière sont au service de la Reine du chef du Canada.

La **feuille d'érable rouge** représente l'emblème du Canada.

Le **blanc** symbolise la glace.

Le **cadre de corde** dont la base est nouée symbolise l'importance du matelotage, un élément très important de la vie sur l'eau.

Les deux dauphins dorés, depuis longtemps un symbole d'amitié pour les navigateurs, représentent nos navires.

Le **bleu** symbolise l'eau.

Mission

Notre mandat est tiré de la Loi constitutionnelle de 1867, laquelle a conféré au Parlement du Canada une compétence et un pouvoir législatifs exclusifs sur des questions liées à la navigation et au transport maritime, notamment les balises et les bouées, dans les eaux territoriales canadiennes, ainsi que tous les phares et l'île de Sable. Aujourd'hui, la Loi sur les océans et la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada confèrent au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne la responsabilité générale de remplir le mandat de la Garde côtière. Ces lois constituent le fondement de notre organisation et la racine de nos traditions. Elles ont façonné l'identité de notre organisation au cours des 56 dernières années.

Loi sur les océans

Elle confère au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne la responsabilité de ce qui suit :

- Le volet maritime du programme fédéral de recherche et de sauvetage;
- Les interventions en cas de pollution marine et le soutien aux autres ministères, conseils et organismes par la fourniture de navires et d'hélicoptères et la prestation d'autres services maritimes; et
- Les services qui garantissent le déplacement sécuritaire, économique et efficace des navires en eaux canadiennes, notamment des aides à la navigation, des services de communication et de gestion du trafic maritime, ainsi que des services de déglaçage, de gestion des glaces et d'entretien des chenaux.

Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada

Elle confère des pouvoirs supplémentaires et contient des définitions plus détaillées qui permettent au ministre des Pêches et des Océans de remplir le mandat de la Garde côtière en ce qui concerne :

- Les aides à la navigation;
- Les services de trafic maritime;
- La recherche et le sauvetage maritimes; et
- Les interventions en cas de pollution marine, ce qui comprend tous les déversements provenant de navires, de sources inconnues et d'installations de manutention d'hydrocarbures lorsqu'on charge ou décharge du carburant à bord d'un navire.

Ce que nous faisons

Au cours d'une journée typique, la Garde côtière canadienne…

- Sauve 9 vies
- Vient en aide à 43 personnes
- Coordonne 19 incidents de recherche et de sauvetage
- Assure l'entretien de 55 aides à la navigation
- Traite 1 547 communications radio maritimes
- Dirige 2 325 déplacements de navires commerciaux
- Escorte 4 navires commerciaux dans les glaces durant la saison des glaces
- Effectue 11 patrouilles de surveillance des pêches
- Soutient 3 missions hydrographiques
- Soutient 8 études scientifiques
- S'occupe de 3 incidents de pollution
- Sonde les fonds des chenaux maritimes sur 5 kilomètres

Programmes de la Garde côtière

Aides à la navigation

Le programme des Aides à la navigation procure des systèmes d'aides à la navigation, des services et une sensibilisation opérationnelle pour permettre aux secteurs canadien et international du transport maritime commercial, aux pêcheurs et aux exploitants d'embarcations de plaisance de naviguer de façon sécuritaire et accessible dans les eaux canadiennes.

Les systèmes d'aides à la navigation comprennent quelque 17 000 aides maritimes de courte portée, y compris des aides visuelles, des aides sonores, des radars et des aides à la navigation électroniques, en plus des aides maritimes à longue portée.

Les responsables du programme examinent périodiquement ces systèmes d'aides à la navigation pour vérifier qu'ils répondent aux besoins des utilisateurs. Ce programme est exécuté en coordination avec le Service hydrographique du Canada; toutefois, le Programme d'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière et les programmes d'approvisionnement, d'entretien et d'état de préparation des actifs basés à terre sont essentiels à son exécution.

Services de déglaçage

Le programme des Services de déglaçage offre des services de renseignements sur les glaces, de sensibilisation aux opérations et d'aide au déglaçage pour permettre aux secteurs canadien et international de transport maritime commercial, aux pêcheurs et aux exploitants d'embarcations de plaisance de naviguer de façon sécuritaire et accessible dans les eaux canadiennes lorsqu'elles sont prises par les glaces.

Parmi les autres activités, on retrouve celles qui consistent à escorter les navires dans les eaux couvertes de glaces, à libérer les navires emprisonnés dans celles-ci, à maintenir des passages ouverts dans la banquise côtière, à procéder au déglaçage des ports, à dispenser des conseils sur la navigation dans les glaces et à réduire les risques d'inondation en surveillant, en prévenant et en détruisant les embâcles sur le fleuve Saint-Laurent.

Les services de déglaçage contribuent également à assurer la souveraineté dans l'Arctique en acheminant des biens et des fournitures aux communautés nordiques, en apportant un soutien à d'autres agences et organismes gouvernementaux dans les eaux envahies par les glaces, et en maintenant une présence visible du gouvernement fédéral en mer dans le Nord canadien.

Ce programme est exécuté en coordination avec les services d'information sur les glaces d'Environnement et Changement climatique Canada; toutefois, les programmes de capacité opérationnelle, d'approvisionnement et d'entretien de la flotte de la Garde côtière sont essentiels à son exécution.

Gestion des voies navigables

Le programme de Gestion des voies navigables fournit des services et des renseignements aux navigateurs et sensibilise ces derniers aux opérations, afin d'aider à garantir la sûreté et l'accessibilité des voies navigables et de favoriser la prospérité économique.

Pour ce faire, on sonde certains chenaux commerciaux afin de déterminer l'état du fond, les restrictions ou les dangers pour la sécurité de la navigation, et on fournit aux navigateurs des renseignements sur la sécurité maritime, y compris les prévisions de profondeur d'eau disponibles dans le fleuve Saint-Laurent et le fleuve Fraser, ainsi que des données sur l'entretien et l'utilisation des principaux chenaux commerciaux. De plus, le programme assure le dragage des segments canadiens des chenaux qui relient les Grands Lacs, et gère le dragage du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et l'Isle-aux-Coudres, selon le principe du recouvrement des coûts.

Le Programme de Gestion des voies navigables facilite également l'entretien des chenaux navigables, réduit les risques pour la navigation maritime et favorise la protection de l'environnement, pour ainsi rendre la navigation sécuritaire et accessible. Ce programme est exécuté en coordination avec le Service hydrographique du Canada, les Services de gestion des biens immobiliers et Services publics et Approvisionnement Canada; toutefois, les programmes de capacité opérationnelle, d'approvisionnement et d'entretien de la flotte de la Garde côtière sont essentiels à son exécution.

Services d'intervention environnementale

La Garde côtière est l'organisme fédéral chargé d'assurer une intervention appropriée pour tous les déversements provenant de navires ou de sources inconnues dans les eaux canadiennes et dans les eaux faisant l'objet d'ententes internationales.

Le programme d'intervention environnementale (IE) minimise l'impact des incidents de pollution marine sur la sécurité publique, minimise l'impact environnemental des incidents de pollution marine et minimise l'impact économique des incidents de pollution marine.

Le programme permet également à la Garde côtière d'établir, à l'échelle nationale, un niveau approprié et uniforme de services de préparation et d'intervention en eaux canadiennes, d'examiner les rapports de pollution marine et les enquêtes à ce sujet, et ce, conjointement avec d'autres ministères fédéraux, et de maintenir les communications avec les partenaires du programme, y compris Transports Canada et Environnement et Changement climatique Canada, pour assurer une intervention uniforme et coordonnée en réaction aux incidents de pollution marine.

Dans le cadre de ce programme, la Garde côtière collabore également avec les nations Autochtones, les provinces, les territoires et les collectivités côtières pour gérer les interventions en cas d'incident.

Par exemple, la Garde côtière reconnaît les risques que posent les navires abandonnés et désertés et les épaves pour la navigation sécuritaire, l'environnement marin, la santé publique et les économies locales.

C'est pourquoi une stratégie nationale relative aux bateaux abandonnés et aux épaves a été élaborée. La stratégie met l'accent sur la prévention et l'élimination, et prévoit les mesures clés suivantes :

- Dépôt d'une nouvelle loi, la Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux (projet de loi C 64), pour renforcer la responsabilité des propriétaires de navires.

- Amélioration des systèmes d'identification des propriétaires de navires commerciaux et d'embarcations de plaisance pour appuyer l'application de la nouvelle loi.

- Création d'un inventaire national pour déterminer la portée et l'ampleur de ce problème et élaboration d'une méthode d'évaluation des risques afin de prioriser les navires en fonction des risques qu'ils posent.

Services de recherche et de sauvetage

Au Canada, la recherche et sauvetage (R et S) consiste en une gamme de programmes et de services conçus pour sauver des vies, aider les personnes en détresse et prévenir d'autres incidents.

La Garde côtière est le chef de file fédéral de la R et S en mer au Canada, en partenariat avec le ministère de la Défense nationale (Forces armées canadiennes) et plus de 4 000 membres bénévoles de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC).

Nous offrons un soutien continu à nos partenaires de la GCAC en vertu de six accords de contribution régionaux qui ont été renouvelés pour la dernière fois en mars 2018 pour une période de cinq ans. Dans le cadre du programme de la GCAC, la Garde côtière fournit des contributions financières à cinq organismes auxiliaires régionaux bénévoles sans but lucratif constitués en vertu d'une loi fédérale.

La Garde côtière fournit des services de R et S 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par an aux marins des eaux océaniques et côtières canadiennes, de la Voie maritime du Saint-Laurent, des Grands Lacs et des autres eaux intérieures. La Garde côtière collabore également avec les collectivités autochtones pour gérer les interventions de R et S en cas d'incident.

Services de communication et de trafic maritimes

Le Programme des Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) fournit un système de communication fiable 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par an, ce qui facilite la navigation sécuritaire et efficace des navires sur les voies navigables canadiennes.

Les SCTM diffusent de l'information maritime aux navigateurs afin d'améliorer la sécurité des marins et la protection de l'environnement marin canadien.

Sûreté maritime

Le Programme Sûreté maritime appuie le travail des ministères et organismes fédéraux qui ont pour mandat d'assurer la sécurité maritime et nationale, dont le MPO, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les Forces armées canadiennes (FAC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Sécurité publique Canada (SPC) et Transports Canada (TC), en fournissant de l'information et une expertise maritimes, et en offrant du soutien aux navires.

Capacité opérationnelle de la flotte

Le Programme Capacité opérationnelle de la flotte comprend les opérations de la flotte, la gestion de la flotte ainsi que la dotation en personnel de la flotte. Il nous assure que des professionnels certifiés exploitent de façon sécuritaire les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petites embarcations, et qu'ils sont prêts à intervenir afin de répondre aux besoins sur l'eau et dans le domaine maritime.

Le programme est régi par un certain nombre de conventions internationales et de règlements nationaux concernant le domaine maritime comme le Code international de gestion de la sécurité, le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, ainsi que le Code international du travail (applicable aux gens de mer). Le Collège de la Garde côtière canadienne est essentiel à l'exécution de ce programme.

Entretien de la flotte

Le Programme d'Entretien de la flotte veille à ce que les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petites embarcations de la Garde côtière canadienne soient disponibles et fiables afin d'assurer la prestation des programmes de la Garde côtière canadienne. Ce programme assure également la disponibilité et la fiabilité de ces actifs grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, de génie, d'entretien et d'aliénation.

Les activités associées aux opérations d'entretien de la flotte sont encadrées par différents accords commerciaux internationaux et nationaux, par des instruments juridiques comme la Loi sur la gestion des finances publiques et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices provenant du Conseil du Trésor (CT), du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, d'Industrie Canada (IC) et de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le Collège de la Garde côtière canadienne est essentiel à l'exécution de ce programme.

Approvisionnement de la flotte

Le Programme d'Approvisionnement de la flotte est chargé de gérer la conception et la construction de nouveaux navires, gros et petits, d'aéroglisseurs, d'hélicoptères et de petites embarcations, pour répondre aux exigences opérationnelles énoncées dans le plan de renouvellement de la flotte et dans le plan d'investissement intégré.

Ce programme apporte un soutien à la gestion des projets en permettant d'intégrer de manière efficace et efficiente divers aspects des projets, comme la portée, le temps, les coûts, la qualité, les ressources humaines, les communications, les risques et les approvisionnements. Les activités associées aux approvisionnements de la flotte sont également régies par différentes ententes commerciales à l'échelle internationale et nationale, ainsi que par des instruments juridiques, comme la Loi sur la gestion des finances publiques et le Règlement sur les marchés de l'État, et des politiques, des directives et des lignes directrices fournies par le CT, IC et SPAC.

État de préparation des actifs basés à terre

Le Programme de l'État de préparation des actifs basés à terre permet de s'assurer que les biens non liés à la flotte sont disponibles et fiables pour l'exécution des programmes de la Garde côtière.

Ces actifs autres que ceux de la flotte comprennent les aides à la navigation fixes et flottantes telles que les aides visuelles (bouées), les aides sonores (cornes de brume), les aides radar (réflecteurs et balises) et les aides maritimes à longue portée comme le système de localisation GPS différentiel, les systèmes électroniques de communication et de navigation et plus de 300 tours radio.

Le programme de l'État de préparation des actifs basés à terre assure la disponibilité et la fiabilité de ces actifs grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, de génie, d'acquisition, d'entretien et d'aliénation. Le Collège de la Garde côtière canadienne contribue grandement à l'exécution de ce programme.

Collège de la Garde côtière canadienne

Le Collège de la Garde côtière canadienne est un établissement de formation national, bilingue et décernant des diplômes qui éduque les professionnels du secteur maritime nécessaire à l'exécution des programmes qui appuient notre mission et notre mandat dans les domaines de la sécurité et de la sûreté maritimes et de la protection de l'environnement. Son programme de formation des officiers, d'une durée de quatre ans, sert à former des officiers de mécanique maritime et des officiers de navigation et est l'un des meilleurs programmes de formation maritime au monde.

240, 000 km de ligne côtière

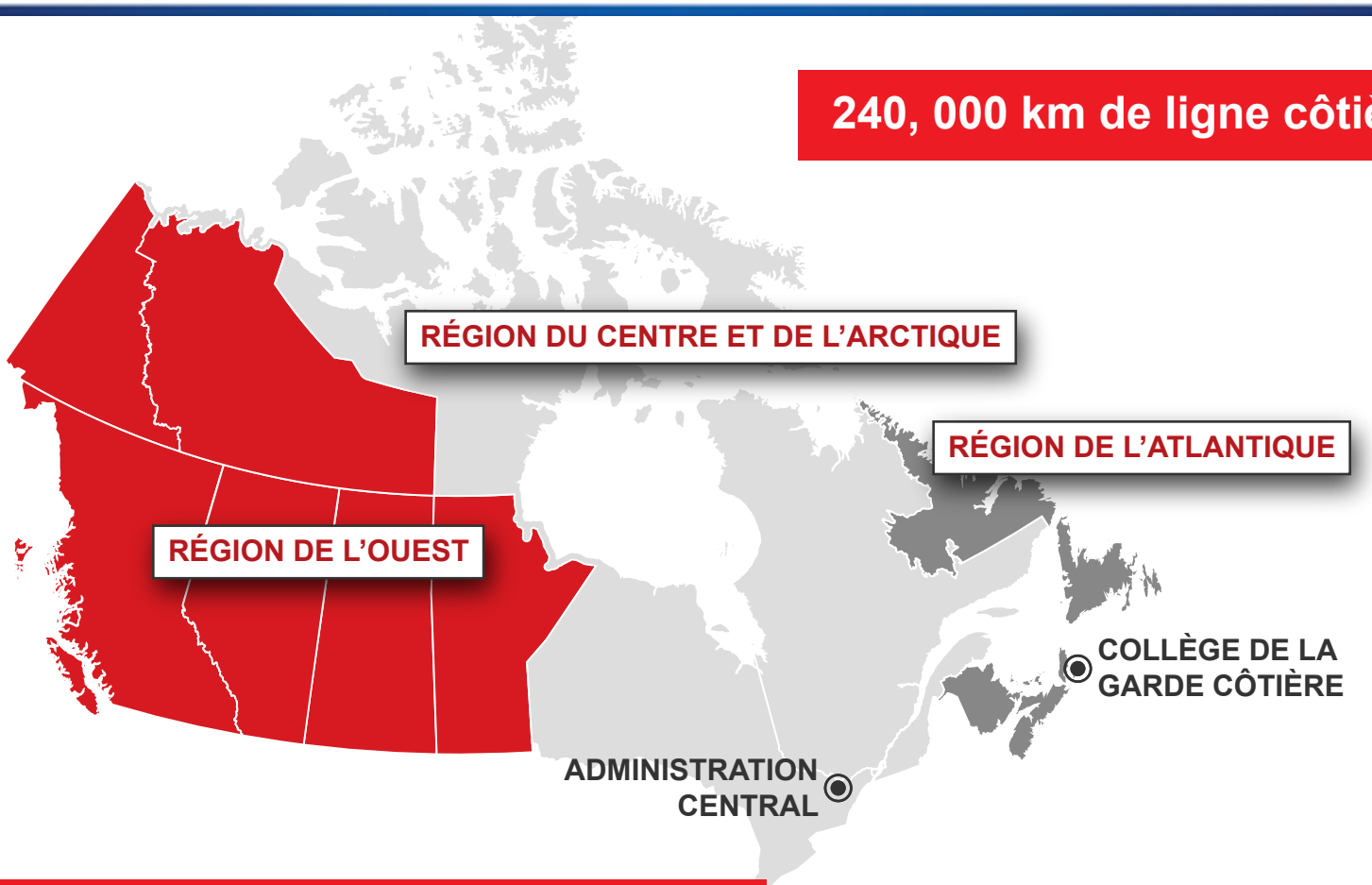

Responsabilité de 5.3 millions km²

Où nous menons nos activités

Le plus long littoral du monde

La Garde côtière canadienne mène ses activités le long de trois océans, ainsi dans les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et d'autres voies navigables intérieures. Notre zone de responsabilité maritime totale représente près de 5,3 millions de km2, et comprend un littoral d'une longueur d'environ 240 000 km (le plus long au monde).

NOTRE FLOTTE

Navires, aéroglisseurs et hélicoptères

Nos navires, aéroglisseurs et hélicoptères rouges et blancs emblématiques constituent un symbole de sécurité reconnu à l'échelle nationale sur les océans, les lacs et les voies navigables du Canada. Ils remplissent un éventail de rôles de soutien au mandat de la Garde côtière, y compris :

- Le soutien au déplacement sécuritaire et efficace des navires;
- Le déglaçage;
- Les opérations de recherche et de sauvetage;
- Les interventions environnementales; et
- Le soutien aux partenaires du gouvernement fédéral en appui aux programmes scientifiques, et de programmes concernant la défense de la souveraineté ou la sûreté.

Investissements récents

Grâce aux investissements ciblés effectués par le gouvernement du Canada à l'égard de la flotte – et d'autres biens à terre – au cours des dernières années, la Garde côtière élabore un plan triennal détaillé d'entretien des biens pour décrire les améliorations à apporter à l'état des biens, à la capacité de gestion des biens et aux systèmes et processus qui seront inclus dans le plan d'investissement du Ministère en 2020.

Aujourd'hui, la flotte de la Garde côtière est composée de :

639
Petites embarcations

69
Bateaux de recherche et sauvetage

26
Grands navires

24
Petits navires

22
Hélicoptères

4
Aéroglisseurs

NOS PRIORITÉS

La mer, comme tous les navigateurs le savent, est imprévisible et souvent dangereuse. Le domaine maritime du Canada, qui est vaste et tumultueux, n'y fait pas exception et implique un ensemble de difficultés allant du fonctionnement dans des conditions météorologiques difficiles à la navigation dans d'épaisses glaces de mer dans les confins les plus reculés de l'Arctique. Malgré ces difficultés, nous n'avons jamais failli à notre engagement à offrir des services de calibre mondial afin de garantir des voies navigables sécuritaires, propres et accessibles au Canada.

Membres

Nos membres sont ceux qui permettent à la Garde côtière de mettre en œuvre toutes priorités, de répondre à tout appel ou demande qui lui est adressé, pour le bien de tous. Ils ouvrent des stations, construisent des navires, viennent en aide aux navires échoués et aux marins en détresse, assurent la sécurité de nos eaux et s'acquittent d'importantes tâches organisationnelles permettant le travail opérationnel. La Garde côtière continuera de soutenir et d'investir dans ses membres et s'efforcera de créer une culture organisationnelle accueillante, inclusive, ouverte, juste et respectueuse.

La Garde côtière s'est engagée à améliorer la stabilisation du système de paye Phénix pour ses membres, ainsi que le système dans son ensemble et ne ménage aucun effort pour s'assurer que la paye est exacte et à temps.

Une présence communautaire active dans l'Arctique

L'Arctique est une région où la Garde côtière est en voie d'assumer un leadership plus important. L'importance de notre présence dans cette région augmentera à mesure que notre organisation solidifiera ses liens avec les collectivités autochtones et nordiques. Grâce à une solide base de coopération, de collaboration et d'intervention conjointe dans le nord du Canada et à l'établissement d'une région de l'Arctique, la Garde côtière aura une plus grande capacité à réagir aux urgences maritimes tout en renforçant son rôle de catalyseur économique clé et en favorisant le développement durable des ressources.

Innovation

En tant que participante au programme Solutions innovatrices Canada (SIC), la Garde côtière commencera bientôt à recevoir de la part d'entreprises des propositions de solutions à un défi qui appuie la priorité du gouvernement de rendre ses opérations plus écologiques. Le programme SIC appuie la croissance des innovateurs et des entrepreneurs du Canada en finançant la recherche et le développement et en faisant en sorte que le gouvernement fédéral agisse comme premier client. Il est dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. La Garde côtière tente de trouver des solutions pour exploiter l'énergie cinétique du roulis, du tangage et du lacet des navires dans le but de réduire la consommation d'énergie et la dépendance à l'énergie emmagasinée de source externe. Une solution à ce défi aiderait la Garde côtière à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de ses opérations sur l'eau, conformément à l'engagement pris par le Canada dans l'Accord de Paris de lutter contre le réchauffement planétaire et les changements climatiques en réduisant considérablement les gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. Cette solution serait

intégrée à un processus de « décarbonisation » où il faudra accélérer la réduction des GES au fil du temps.
Il convient de noter, que la Garde côtière applique une perspective d'ACS+ sur la façon dont elle fonctionne, en examinant le manuel sur les uniformes, les équipages, la stratégie nationale de recrutement et de maintien en poste, ainsi que la conception et la remise à neuf des navires. Ces initiatives soulignent la culture d'innovation interne de la Garde côtière et la capacité créative de ses membres.

Plan de protection des océans du Canada

Le Plan de protection des océans (PPO) est une approche pangouvernementale pour la création d'un système de sécurité maritime de calibre mondial qui améliore la navigation responsable et protège les eaux du Canada, ce qui comprend l'amélioration des mesures de prévention et d'intervention grâce à la mobilisation des nations autochtones et des collectivités côtières partout au pays et à la création de partenariats avec elles.

Le PPO comprendra un financement de plus de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans à l'appui de nombreuses initiatives qui visent à trouver un point d'équilibre entre les préoccupations des Canadiens en ce qui concerne leurs eaux et le besoin de continuer à favoriser une économie vigoureuse, ainsi qu'un plan d'action en vue d'atteindre les résultats pour les prochaines décennies. Par conséquent, la Garde côtière créera 800 postes tout en compensant ses taux de départs habituels.

Pour bien mettre en œuvre le PPO, la Garde côtière a formé l'équipe de leadership en matière de changement et de gestion de la mise en œuvre. Il s'agit d'une équipe nationale qui travaille en étroite collaboration avec les équipes de gestion de projet de l'administration centrale et de chaque région afin de superviser l'exécution et la mise en œuvre.

De plus, le PPO accroîtra le rôle de la Garde côtière en matière de patrouille et de gestion de l'environnement marin du Canada 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par an, et comme premier intervenant en cas d'incident maritime. Le PPO permettra aussi :

- D'accroître la capacité d'intervention et de gestion des incidents;
- D'accroître la capacité de gestion des actifs;
- D'élargir les fonctions et la formation de la Garde côtière auxiliaire canadienne;
- De renforcer les centres des Services de communication et de trafic maritimes; et
- D'élargir notre réseau officiel de partenaires de manière à inclure les collectivités autochtones et d'autres ordres de gouvernement.

En outre, le PPO entraînera l'élaboration d'une nouvelle

stratégie d'exercice novatrice pour la Garde côtière. Cela se fait par l'élaboration d'un cadre d'exercice de la Garde côtière et d'un manuel de planification des exercices de la Garde côtière, la passation de marchés avec des experts-conseils pour appuyer l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des exercices et la tenue d'une formation collective sur le Système de commandement d'intervention (SCI) dans les trois régions.

Bien que le rôle de la Garde côtière soit demeuré largement inchangé tout au long de son existence, le gouvernement fédéral a récemment permis à l'organisation d'assumer un leadership en ce qui concerne les incidents de pollution marine dans les eaux canadiennes. Ce changement aura une incidence considérable sur les activités de la Garde côtière en lui conférant le pouvoir de s'occuper des navires préoccupants de façon proactive avant qu'ils représentent une menace pour le milieu marin.

Établissement de relations et de partenariats avec les groupes autochtones

L'une de nos principales priorités est de faire progresser la réconciliation en établissant et en renforçant nos relations et nos partenariats à long terme avec les communautés autochtones. Nous augmenterons la participation, la capacité et le rôle significatifs des collectivités autochtones en matière de sécurité maritime et de protection environnementale des océans et des voies navigables du Canada, y compris le PPO et les programmes et services permanents de la Garde côtière.

Nous offrirons également de meilleures possibilités d'affaires et d'emploi aux Autochtones, y compris l'approvisionnement, les emplois et le maintien en poste au sein de la Garde côtière, ce qui appuiera la prospérité économique et le bien-être des collectivités.

Pour ce faire, nous continuerons d'assurer une mobilisation, partager la connaissance du domaine maritime par l'entremise du Portail de la connaissance collaborative de la situation et de travailler avec les collectivités autochtones à la mise en œuvre du PPO par l'entremise de la formation sur l'intervention dans les collectivités autochtones. Nous soutiendrons également la Garde côtière auxiliaire canadienne d'un océan à l'autre, installerons de nouvelles stations de bateaux de sauvetage et de sites radar et établirons des ententes de partenariat et autres pour officialiser notre collaboration en sécurité maritime.

Notre engagement envers l'inclusion des peuples Autochtones dans la sécurité maritime et la protection de l'environnement permettra de mieux protéger les collectivités Autochtones et les collectivités côtières avoisinantes, de renforcer la capacité globale de la Garde côtière d'offrir des services de sécurité maritime à tous les Canadiens et de promouvoir la réconciliation et les autres priorités du gouvernement du Canada liées aux peuples Autochtones.

Consultation des partenaires de l'industrie

Une étroite collaboration entre la Garde côtière et ses partenaires de l'industrie contribue au succès continu de l'économie maritime du Canada. La Garde côtière s'est engagée à promouvoir une collaboration productive avec ses partenaires de l'industrie par l'entremise d'un éventail d'activités, notamment des réunions des commissions consultatives maritimes régionales, de la Commission consultative maritime nationale et du Conseil consultatif maritime canadien de Transports Canada(TC).

Soutien des priorités du gouvernement du Canada

Dans le cadre du PPO, la Garde côtière appuiera les priorités suivantes du gouvernement du Canada :

- Créer un système de sécurité maritime de renommée mondiale, y compris de nouvelles mesures de prévention et d'intervention;
- Travailler en collaboration avec TC afin de s'occuper des navires abandonnés et désertés et des épaves dans les eaux canadiennes, ce qui peut poser des risques majeurs pour l'environnement, et être une source de préoccupations en matière d'économie et de sécurité;

- Collaborer avec TC pour moderniser la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires et renforcer le principe du pollueur-payeur;
- Renforcer nos partenariats et instaurer des pratiques de cogestion avec les collectivités Autochtones, y compris le renforcement de la capacité d'intervention locale en cas d'urgence; et
- Investir dans d'autres programmes scientifiques, notamment des recherches et méthodes de nettoyage en cas de déversement d'hydrocarbures, afin que les interventions d'urgence soient fondées sur des données probantes.

Des travaux sont en cours avec le MPO, TC et Environnement et Changement climatique Canada afin de mettre en œuvre les initiatives récemment annoncées pour appuyer leur mandat conjoint d'améliorer la sécurité maritime tout en préservant la santé des écosystèmes aquatiques.

NOS MEMBRES

Nous sommes notre peuple

La réussite de la Garde côtière repose sur les membres de son personnel. Sans eux, nous ne serions jamais devenus une organisation aussi remarquable. Nos membres bien formés sont toujours prêts à servir, en exploitant notre flotte et en patrouillant dans les voies navigables 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par an, dans certaines des conditions météorologiques les plus difficiles au monde.

Investir dans notre personnel

Le rôle changeant de la Garde côtière canadienne nous permettra de continuer d'investir dans l'équipement et, plus important encore, dans notre personnel. Nous sommes déterminés à améliorer la qualité de notre travail et à maintenir en poste nos membres. Le soutien accru du gouvernement fédéral nous permettra de fournir et d'assurer la formation, la planification de la relève et le recrutement nécessaires pour assurer le professionnalisme et le dévouement que les Canadiens méritent et sont en droit de s'attendre de la part de notre organisation.

Bien-être des membres

L'un des principaux domaines d'intérêt de la Garde côtière canadienne a été – et demeurera toujours – le bien-être de ses membres. Nous nous sommes engagés à éliminer les barrières et les préjugés, et nous continuerons de sensibiliser notre personnel et de favoriser un environnement sécuritaire et accueillant en créant un milieu plus inclusif et moins contraignant. En créant une culture organisationnelle qui se caractérise par la confiance, l'honnêteté et l'équité, la Garde côtière encouragera un milieu de travail où les collègues et les superviseurs s'entraident afin de surmonter leurs problèmes de santé physique et mentale et peuvent réagir d'une manière appropriée, le cas échéant.

Formation sur la santé mentale

Le groupe responsable du mieux-être de Pêches et Océans Canada (MPO), qui est parrainé par le comité consultatif sur la santé mentale du Ministère, tente actuellement d'obtenir du financement et l'approbation concernant la mise en œuvre d'une formation en matière de santé mentale pour tous les membres. La formation proposée est « En route vers la préparation mentale » (RVPM) et elle est composée de :

- La formation RVPM de base; et
- La formation au leadership associé à RVPM.

Même si le Ministère assure la gestion générale de l'initiative, la direction des Services de gestion intégrée des affaires (SGIA) de la Garde côtière offrent la formation RVPM aux membres opérationnels et navigants.

Site intranet sur le mieux-être mental

Le MPO a lancé un site intranet sur la santé mentale en milieu de travail qui est accessible à tous les membres. Le personnel en mer qui a un accès limité aux systèmes du réseau pourra imprimer ou enregistrer sur une clé USB l'information fournie sur la page intranet afin d'y avoir facilement accès.

Formation sur la santé mentale à bord

La direction SGIA a élaboré une séance de formation de deux jours sur le mieux-être à l'intention des membres opérationnels et en mer de la Garde côtière, dans l'intention d'offrir la formation à l'échelle nationale au moyen d'un modèle de formation des formateurs. En plus d'offrir ces séances de formation à bord de ses navires, la Garde côtière a élargi son programme aux bureaux des Services de communication et de trafic maritimes et aux centres des opérations régionales afin que tous les membres intéressés puissent en profiter.

De plus, la direction SGIA présentera des séances sur les 13 facteurs psychologiques en milieu de travail. Ces facteurs ont été élaborés par la Commission de la santé mentale du Canada en partenariat avec Santé publique Ottawa. L'objectif de ces séances est de sensibiliser les participants aux facteurs psychosociaux en milieu de travail et de leur fournir un langage commun pour les aider à discuter de ces facteurs. Les séances évolueront pour inclure d'autres domaines du mieux-être; des outils et des ressources seront également créés pour les superviseurs et les gestionnaires de la Garde côtière.

Gestion du stress en cas d'incident critique

Le programme de gestion du stress en cas d'incident critique (GSIC) est un programme de soutien par les pairs hautement structuré conçu principalement pour les membres susceptibles d'être impliqués dans des incidents critiques ou des événements traumatisants en raison de la nature de leur travail. Le programme GSIC informe les membres et les prépare à faire face aux dangers potentiels d'une exposition à un incident critique ou à un événement traumatique; il met l'accent sur le soutien à court terme (premiers soins psychologiques), les services de suivi et l'aiguillage vers les niveaux supérieurs de soins. S'appuyant sur son équipe du Pacifique/de l'Ouest, qui est en place depuis plus de deux décennies, le GSIC est en

Un aperçu de la Garde cotière

voie d'être étendu au reste de l'organisation à travers le pays. Les membres bénévoles (30 dans la région de l'Atlantique et 30 dans la région du Centre et de l'Arctique) ont été recrutés et présélectionnés par les coordonnateurs régionaux et sont maintenant en voie de devenir des pairs formés à la GSIC. La Garde côtière vise à se doter d'une capacité d'intervention nationale sur la GSIC d'ici avril 2019.

Données démographiques

En septembre 2018, nous comptions sur 5 838 membres pour atteindre notre mandat. La Garde côtière est une organisation décentralisée, et la majorité de ses membres travaillent dans des bureaux régionaux. Seulement 19 % de l'effectif global de la Garde côtière (1 116 membres) travaille à l'administration centrale, à Ottawa.

À l'instar de plusieurs autres ministères, la Garde côtière fait face au vieillissement de la main-d'œuvre et doit se concentrer sur le recrutement et le maintien en poste de ses membres. Un engagement à l'égard de la planification de la relève et de la formation nous permettra de nous assurer que nous demeurons une organisation solide et axée sur le service.

Recrutement

Le recrutement est l'un des plus grands problèmes auxquels la Garde côtière fait face. Nous devons accroître notre visibilité dans tout le pays afin d'attirer de nouveaux membres. Nous voulons promouvoir notre organisation, ce que nous faisons, qui nous sommes, ce que nous défendons et le rôle important que nous jouons au Canada. Le groupe démographique que nous ciblons pour une carrière en mer est celui des jeunes de 17 à 24 ans qui viennent de décrocher leur diplôme d'études secondaires (ou qui devraient l'obtenir).

Comme toujours, l'objectif de recrutement est de créer un grand bassin de candidats qualifiés pour les postes français et anglais et de promouvoir la diversité.

Stratégie de recrutement ciblé

La Garde côtière s'engagera à mettre en œuvre une stratégie de recrutement ciblé dans le cadre de laquelle la participation des régions sera essentielle pour assurer un processus efficace et rapide en vue de la rentrée scolaire de septembre 2019.

En combinant les efforts des régions et de la section des Affaires étudiantes du Collège de la

Garde côtière (CGCC), nous pouvons promouvoir efficacement notre organisation et les possibilités de carrière gratifiante que nous pouvons offrir aux jeunes Canadiens.

Grâce à la mise en place d'un groupe de travail national pour appuyer des activités de recrutement cohérentes, nous serons en mesure de fournir des outils nationaux normalisés et une approche pour les activités de recrutement. De plus, la promotion du transfert des leçons apprises et des expériences aidera la Garde côtière à élaborer une façon normalisée de participer aux activités et aux fonctions de sensibilisation et de recrutement et d'en faire la promotion.

De plus, l'élaboration de publications génériques et spécifiques à l'emploi, ainsi que d'outils de sensibilisation et de recrutement, tel que les formats papier et électroniques/numériques, permettront d'uniformiser l'image de marque de la Garde côtière, ce qui lui donnera plus de visibilité.

Attirer des élèves-officiers potentiels

Il peut être difficile de cibler les jeunes. En 2017, le MPO et la Garde côtière ont été reconnus comme l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada. Il s'agit d'une excellente occasion de mettre en valeur le Ministère et notre organisation comme un milieu de travail idéal pour les jeunes d'aujourd'hui. Des initiatives uniques, comme celle qui permet aux membres de passer une journée avec un gestionnaire principal, nous ont aidés à obtenir cette reconnaissance. Nous offrons aussi des outils de maintien de l'effectif pour les jeunes membres, comme de l'aide financière aux études et la disponibilité de programmes d'études coopératives ou de travail-études.

Transition vers les médias sociaux

Pour atteindre le groupe démographique que nous ciblons, nous devrons modifier la stratégie que la Garde côtière adopte habituellement pour ses campagnes de recrutement. Les jeunes d'aujourd'hui n'hésitent pas à se servir des médias sociaux pour communiquer entre eux. Nous allons accroître notre présence sur les médias sociaux pour présenter le CGCC comme étant le meilleur établissement bilingue d'enseignement dans le domaine maritime, nous diffuserons de l'information sur les salons de recrutement et nous nous servirons de Twitter pour promouvoir les événements du CGCC et souligner la réussite de nos élèves-officiers.

Sensibilisation et collaboration

La Garde côtière sera représentée aux salons de l'éducation partout au Canada, dans les écoles secondaires du Nord de l'Ontario et dans les cégeps des collectivités francophones du Québec. La Garde côtière augmentera également ses activités de consultation auprès des collectivités Autochtones et se concentrera sur les jeunes Autochtones, notamment en visitant les communautés à partir de navires dans le Nord. De plus, le CGCC collaborera avec le MPO et d'autres ministères fédéraux comme la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada pour organiser une journée portes ouvertes afin d'accroître la visibilité et la compréhension des options de carrière que la Garde côtière a à offrir.

Créer des chances égales en matière d'emploi

Nous élaborerons des stratégies nationales à long terme qui garantiront l'égalité des possibilités d'emploi pour tous : femmes, hommes, minorités, personnes handicapées, collectivités autochtones et jeunes. Cela répondra aux attentes de nos partenaires et intervenants, y compris les provinces et les territoires.

Diversité

Si vous pouvez servir, vous pouvez servir dans la Garde côtière. Il s'agit d'une devise que nous répétons depuis des années. Tout le monde est le bienvenu parmi nous. Nous sommes fiers de ce dévouement à l'égard de la diversité. La Garde côtière s'efforce d'être un employeur de choix qui attire, sélectionne, promeut et maintien en poste des personnes engagées et diverses. Nous nous engageons en faveur de la diversité et de l'inclusion à tous les niveaux de l'organisation. Nous croyons qu'en étant représentatifs de la population canadienne, nous pouvons mieux servir nos collectivités.

La promotion d'un effectif diversifié et d'un milieu de travail plus inclusif et respectueux continuera d'être une priorité absolue pour la Garde côtière tout au long de l'exercice 2018-2019. Une attention particulière sera accordée à l'application d'une perspective d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin d'éclairer l'examen par la Garde côtière de son manuel sur les uniformes, de son facteur d'armement en équipage, de sa stratégie nationale de recrutement et de maintien en poste, ainsi que de la conception et de la remise à neuf des navires. De plus, la Garde côtière poursuivra ses efforts pour créer un milieu de travail inclusif par l'habilitation des membres et des gestionnaires, l'éducation, la formation, la sensibilisation et le développement du leadership.

Les considérations relatives à la diversité et à l'inclusion continueront d'être appliquées aux politiques et aux programmes existants et nouveaux, ainsi qu'aux interactions avec nos partenaires et les Canadiens.

La Garde côtière célèbre également la diversité et l'inclusion en participant à diverses activités annuelles, dont la Journée de la chemise orange, qui honore et démontre un respect envers les peuples autochtones du Canada, et en élargissant sa participation aux défilés de la fierté gaie, lesbienne, bisexuelle, transgenre, queer et bispirituelle (LGBTQ2+).

En s'appuyant sur les efforts antérieurs visant à créer des stratégies plus complètes pour attirer les membres de la communauté LGBTQ2+, la Garde côtière vise à élaborer une approche organisationnelle pour introduire des initiatives Espace positif lors de l'intégration au sein de l'organisation et au Collège de la Garde côtière.

Nous participons également à des programmes qui font la promotion des femmes dans les carrières scientifiques et technologiques par l'entremise d'événements comme « Girls Fly Too », qui offre aux femmes de tous âges la possibilité d'occuper des emplois non traditionnels dans le cadre de la plus grande initiative de sensibilisation au monde visant à inspirer les futures leaders féminines en aviation, en aérospatiale, en marine et en défense.

Nous continuerons de chercher des occasions de tirer parti de ces éléments fondamentaux et de faire d'importants progrès pour devenir une organisation diversifiée, inclusive, sécuritaire, bienveillante et compatissante.

Formation des nouvelles recrues

L'engagement du Canada à protéger ses océans signifie qu'environ 800 nouveaux postes seront créés au sein de la Garde côtière. Nous devons être prêts à accueillir et à former cet afflux considérable de nouveaux membres. Ainsi, un groupe de mise en œuvre a été créé pour soutenir l'intégration efficace des nouveaux membres grâce à ce que nous appelons un « programme d'accueil et d'intégration ».

Accueil et intégration des nouveaux membres

Notre objectif est de transmettre aux nouveaux membres les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent assumer efficacement leur nouveau rôle. Cela renforcera l'image de « prise en charge » que la Garde côtière s'efforce de projeter. Le programme d'accueil et d'intégration transmettra aux membres les connaissances dont ils ont besoin pour faire leur travail efficacement. Par conséquent, les gestionnaires n'auront pas besoin de consacrer beaucoup de temps à l'intégration des nouveaux membres. Le nouveau programme favorisera également l'uniformité entre les régions en ce qui a trait à l'intégration des nouveaux membres.

Dans le volet de formation, il y aura une capsule d'apprentissage de la Garde côtière qui comprendra des sections sur la façon de porter l'uniforme de la Garde côtière, la façon et le moment de saluer, la préparation au départ en mer, ce qu'il faut apporter, ainsi que la sécurité et la sûreté. Une section intitulée « Langage de la Garde côtière canadienne » aidera les nouveaux membres à comprendre les termes, les expressions et les acronymes nautiques associés à notre organisation et utilisés dans l'ensemble de l'industrie maritime.

Tout au long de ce processus d'intégration, il y aura des listes de contrôle pour les gestionnaires et les membres afin de permettre un suivi simple pour veiller à ce que tous les aspects obligatoires de l'intégration soient terminés. Le programme sera accessible à tous les nouveaux membres, qu'ils travaillent à terre ou en mer.

Un aperçu de la Garde cotière

Génération du personnel

La Garde côtière s'est engagée à faire un investissement soutenu et important dans son personnel. Les réductions du financement des années précédentes ont limité la capacité de la Garde côtière d'attirer de nouveaux membres, d'offrir des possibilités de formation et de perfectionnement et de mettre en œuvre un solide régime de planification de la relève.

Grâce aux investissements substantiels que le Gouvernement du Canada a faits dans la Garde côtière, l'initiative Génération du personnel a été lancée. Pendant que la direction des Services de gestion intégrée des affaires, le Collège de la Garde côtière et le groupe du Personnel opérationnel continueront de gérer nos besoins quotidiens en main-d'œuvre, l'élaboration des programmes ainsi que la planification et la production de rapports, l'équipe de Génération du personnel élaborera les outils nécessaires pour assurer un avenir durable, selon les besoins et les priorités de l'organisation.

L'objectif est d'élaborer les outils, les politiques, les cadres, les processus, les procédures, etc. pour appuyer le recrutement et le perfectionnement d'une main-d'œuvre diversifiée, hautement qualifiée, engagée, professionnelle et prête pour aujourd'hui et pour demain.

RENFORCER NOTRE IMAGE DE MARQUE ET RACONTER NOS HISTOIRES

Les attentes des Canadiens en ce qui concerne la sécurité maritime et la protection de l'environnement ont changé au cours des dernières années. Les Canadiens veulent que la Garde côtière soit prête à intervenir et s'attendent à ce qu'elle le soit. Chaque jour, nos membres appliquent notre devise « Sécurité d'abord, service constant » en accomplissant de grandes choses pour bâtir la Garde côtière canadienne, offrir de meilleurs services aux Canadiens et utiliser des solutions et des technologies novatrices pour relever les défis auxquels fait face le Canada en tant que nation maritime.

L'image de marque de la Garde côtière

Notre marque signifie ce que nous faisons et ce que nous défendons; elle représente les valeurs fondamentales, les mesures et l'engagement à l'excellence de la Garde côtière. Une marque forte est stimulante et aide à accroître la sensibilisation aux répercussions positives des services de la Garde côtière pour le public, les intervenants et les dirigeants. Notre objectif est de continuer à raconter l'histoire de la Garde côtière et de relater nos histoires à tous les Canadiens. L'une des grandes priorités de la Garde côtière est de mobiliser ses membres. Nous voulons que nos membres soient nos meilleurs ambassadeurs. Comme la Garde côtière se développe, nous cherchons à mettre davantage nos membres en valeur auprès des collectivités qu'ils servent. Nous le faisons déjà dans une certaine mesure en participant à des événements comme la fête du Canada et d'autres événements, à l'occasion desquels nos kiosques et nos expositions attirent toujours les foules.

Activités de sensibilisation pour 2018-2019

Les activités de sensibilisation de la Garde côtière pour 2018-2019 continuent d'évoluer et comprennent davantage d'activités associées aux piliers ci-dessous :

Événements nationaux et locaux

- Être plus présents et plus visibles en participant à divers salons, expositions et foires partout au pays.

Éducation

- Sensibiliser le public au rôle important de la Garde côtière dans la sûreté et la sécurité des voies navigables et dans la protection de notre environnement.

Recrutement, maintien en poste et diversité

- Mettre en œuvre les priorités de recrutement de l'organisation en organisant des activités visant à élargir notre rayonnement et à présenter la Garde côtière comme un employeur de choix axé sur la diversité et l'inclusivité.

Un aperçu de la Garde cotière

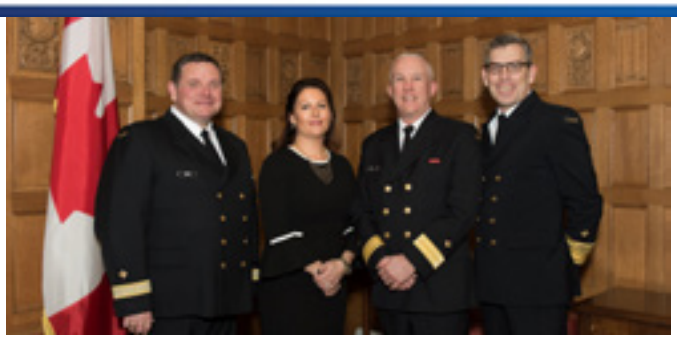

Sensibilisation des membres

- Créer un sentiment de valeur et de communauté chez les membres et les retraités de la Garde côtière et leur donner l'occasion de comprendre leur rôle, leurs responsabilités et leurs contributions lorsqu'ils appuient les priorités et le mandat de la Garde côtière.

Première approche numérique

- Adopter une première approche numérique pour les communications avec les membres en améliorant et en remaniant les sites Internet et intranet nationaux de la Garde côtière et le bulletin national ECHO.

Renouveler notre image de marque visuelle

- Élaborer un nouveau Manuel des normes de présentation graphique qui présente une nouvelle image de marque plus dynamique et plus vibrante pour notre matériel et nos publications corporatives et promotionnelles.

Partenariats

- Continuer d'établir des liens solides avec les collectivités autochtones, et les organismes de protection de l'environnement, les organisations de sécurité, les collectivités internationales et côtières et les organisations aux vues similaires, comme la Garde côtière auxiliaire, la Marine royale du Canada et la Ligue navale du Canada.

Médias sociaux

La Garde côtière canadienne a une présence dynamique dans les médias sociaux; nous sommes actifs sur de nombreux médias sociaux, notamment Facebook, Twitter, YouTube, Instagram et LinkedIn.

En décembre 2018, plus de 52 000 abonnés nous suivaient dans l'ensemble de ces médias sociaux. Chaque jour, ces abonnés nous aident à raconter nos histoires en partageant notre contenu, en l'aimant, et en le commentant .

Regard vers l'avenir

Au cours de la prochaine année, nous continuerons de renforcer notre image de marque en accroissant la sensibilisation des Canadiens à la Garde côtière et leur compréhension de celle-ci. Notre nouvelle marque visuelle regroupera notre matériel promotionnel et de recrutement sous une seule bannière.

Le travail en cours pour développer un site intranet national de la Garde côtière guidera nos efforts sur l'adoption de la première approche numérique en ce qui concerne la communication avec nos membres. Il s'agit notamment de s'efforcer de regrouper tous les sites intranet actuels sous une seule et même bannière qui parle d'une seule voix à l'échelle nationale.

Nous continuerons également d'appuyer les diverses activités de sensibilisation afin de promouvoir l'inclusion, le respect et la compassion pour tous les Canadiens.

Défilés de la Fierté en 2018-2019

Nos membres sont notre plus grande force et nous continuons de nous efforcer de démontrer notre appui à la communauté LGBT2Q+ et de transmettre notre message de diversité et d'inclusivité « si vous pouvez servir, vous pouvez servir dans la Garde côtière canadienne ». À l'été 2018, la Garde côtière canadienne a participé à 12 défilés de la Fierté d'un océan à l'autre, ce qui nous a permis d'atteindre plus de 560 000 participants partout au pays.

Ressources financières

Le budget du Plan intégré des ressources humaines et des activités de 2018 de la Garde côtière décrit comment et où l'organisme prévoit répartir ses ressources pour répondre aux attentes en matière de services et remplir les engagements prévus dans son mandat.

Grâce aux investissements sans précédent faits dans le cadre du budget fédéral, la Garde côtière affectera une part importante de son budget à la mise en œuvre de ses contributions au Plan de protection des océans (PPO), tout en mettant l'accent sur la réalisation d'investissements importants dans ses actifs et, plus important encore, dans ses membres. Plus précisément, l'organisme sera en mesure de faire ce qui suit :

- Fournir la formation aboutissant à l'accréditation nécessaire pour exécuter les tâches;
- Bonifier notre programme de remise à neuf des navires qui permettra de réduire le nombre de jours de programme imprévus grâce à des travaux d'entretien correctif; et
- Accroître la capacité au niveau régional à soutenir l'exécution des programmes de base prévus dans son mandat.

Le budget présenté dans la section suivante est divisé en catégories d'allocations (fonctionnement, immobilisations, subventions et contributions).

Pour faciliter la compréhension des répercussions des récents investissements fédéraux, le budget est en outre divisé en allocations spéciales, comme le PPO, l'initiative visant les infrastructures fédérales, le système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes, le Plan de renouvellement de la flotte et les augmentations des niveaux de ressources du Ministère pour la réalisation du mandat.

	2018-19 (en M$)	2019-20 (en M$)	2020-21 (en M$)
Fonctionnement	**782,7**	**811,8**	**813,7**
Niveaux de référence	627,3	660,2	661,6
Fonds supplémentaires provenant des niveaux de référence	63,1	63,1	63,1
Plan de protection des océans	87,8	85,1	85,6
Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	4,5	3,4	3,4
Immobilisations	**401,2**	**297,3**	**252,7**
Niveaux de référence	28,9	35,0	35,0
Examen approfondi	54,6	87,7	108,9
Plan de renouvellement de la Flotte	224,5	111,8	63,8
Plan de protection des océans	79,6	44,2	45,0
Initiative visant les infrastructures fédérales	10,0	18,6	-
Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	3.6	-	-
Subventions et contributions	**10,1**	**10,1**	**10,2**
Niveaux de référence	5,3	5,2	5,3
Plan de protection des océans	3,3	3,4	3,4
Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	1,5	1,5	1,5

Revenus

Environ 39 millions de dollars des niveaux de référence du budget de fonctionnement annuel de la Garde côtière proviennent des recettes générées par les navires commerciaux (p. ex. navires de charge et navires de croisière) au moyen des droits de services maritimes : les droits pour la navigation maritime recouvrent une partie des coûts des aides à la navigation et des services de trafic maritime; les droits de déglaçage recouvrent une partie des coûts des services d'aide au passage des navires, d'entretien des chenaux et des services d'information sur les glaces; et les droits de dragage recouvrent les coûts de dragage du fleuve Saint-Laurent entre le Port de Montréal et l'Isle-aux-Coudres.

Processus budgétaire

L'un des plus grands avantages de notre organisation est sa capacité à gérer son budget et ses finances d'une manière efficace malgré sa structure diversifiée sur le plan géographique et la complexité de son mandat opérationnel. En tant qu'organisme de service spécial au sein de Pêches et Océans Canada (MPO), la Garde côtière reçoit une affectation budgétaire qu'elle doit gérer elle-même pour maximiser les économies réalisées dans ses opérations et ses services aux Canadiens.

Pour y parvenir, la Garde côtière utilise une méthode de budgétisation fondée sur les activités pour attribuer ses ressources conformément aux plus grandes priorités nationales. En raison de la complexité de ses divers programmes et de ses exigences opérationnelles, les éléments de coûts peuvent varier énormément, ce qui complique l'établissement de l'ordre de priorité des allocations. Pour faciliter le processus, on divise le budget en plusieurs enveloppes (fonctionnement, immobilisations, subventions et contributions).

Le plan d'investissement

Le plan d'investissement décrit les investissements que le MPO propose de réaliser dans les secteurs suivants : la flotte et les systèmes de la flotte de la Garde côtière; l'infrastructure des programmes de la Garde côtière; les Ports pour petits bateaux (PPB); les Biens immobiliers (BI); la gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI); le secteur des Sciences; la Gestion des écosystèmes et des pêches (GEP), ainsi que les services acquis.

Il s'agit de la troisième version du plan d'investissement du Ministère en vertu de la Politique de planification des investissements – Actifs et services acquis du Conseil du Trésor (CT). Le plan d'investissement fournit au CT, au Secrétariat du Conseil du Trésor et aux administrateurs généraux ministériels des renseignements sur la capacité du Ministère à gérer des projets, ainsi que sur les niveaux de risque et de complexité de ces projets. Ainsi, le pouvoir d'approuver les projets est délégué aux ministères par le CT, en fonction du niveau de risque et de complexité des projets particuliers d'investissement et de la capacité de gestion des projets du ministère en question.

En plus de décrire les investissements prévus du MPO pour la prochaine période quinquennale, le Plan d'investissement décrit le processus de planification et les méthodes de gouvernance connexes que le MPO utilise pour gérer son portefeuille d'investissement.

Budget de fonctionnement pour 2018 et aperçu financier

L'organisme planifie ses activités annuelles selon cinq enveloppes budgétaires distinctes pour faciliter l'établissement de l'ordre de priorité et l'affectation de son budget. Pour chaque enveloppe, on utilise des processus nationaux complexes qui s'appuient tous sur leur propre ensemble de principes et d'éléments de coûts pour la détermination des besoins budgétaires, mais les décisions relatives à l'affectation de chaque enveloppe sont prises par un comité budgétaire national et, en fin de compte, par le Conseil de gestion de la Garde côtière.

Enveloppe budgétaire	Plan de dépenses pour 2018-2019 (en M$)
Opérations de la flotte	290,6
Personnel à terre	237,9
Fonctionnement à terre	107,4
Entretien des actifs terrestres	17,4
Entretien des navires	71,1
Plan de protection des océans	85,1
Total du plan de dépenses	**809,5**

Le plan de dépenses approuvé dépasse d'environ 26,8 millions de dollars le budget disponible; une stratégie de dépassement de programme que l'organisme a établie au début de l'année pour réduire le plus possible le risque de péremptions du budget durant l'exercice financier.

Opérations de la flotte

Chaque année, des plans budgétaires pour les membres d'équipage, le carburant et les provisions sont élaborés en fonction du nombre d'actifs opérationnels et des exigences des programmes. Le budget pour cette enveloppe est complété chaque année par la contribution des programmes de secteurs du MPO comme Sciences des écosystèmes et des océans et Gestion des écosystèmes et des pêches, ainsi que d'autres ministères.

Personnel à terre

Les plans budgétaires pour les salaires sont définis au moyen d'organigrammes uniformisés à l'échelle nationale qui définissent les exigences relatives au salaire du personnel à terre, aux heures supplémentaires et aux autres coûts relatifs au personnel.

Fonctionnement à terre

Les exigences budgétaires sont établies en fonction de plans de travail annuels détaillés selon les taux conventionnels et les éléments de coûts communs pour garantir l'uniformité et l'exactitude.

Entretien des actifs terrestres

Les exigences budgétaires sont établies en fonction des principes de gestion du cycle de vie des actifs uniformes à l'échelle nationale, afin de définir des blocs de tâches d'entretien pour tous les actifs terrestres (p. ex. des actifs qui ne sont pas des navires).

Entretien et radoub des navires

Toutes les activités de radoub et de gestion du cycle de vie des navires sont déterminées selon des principes de planification des tâches uniformes à l'échelle nationale, d'une manière similaire au programme d'entretien des actifs terrestres.

Budgets régionaux

Comme la Garde côtière est une organisation décentralisée du point de vue opérationnel, son budget est redistribué partout au pays dans le but de maximiser la responsabilisation et de chercher à obtenir des résultats dans chaque région.

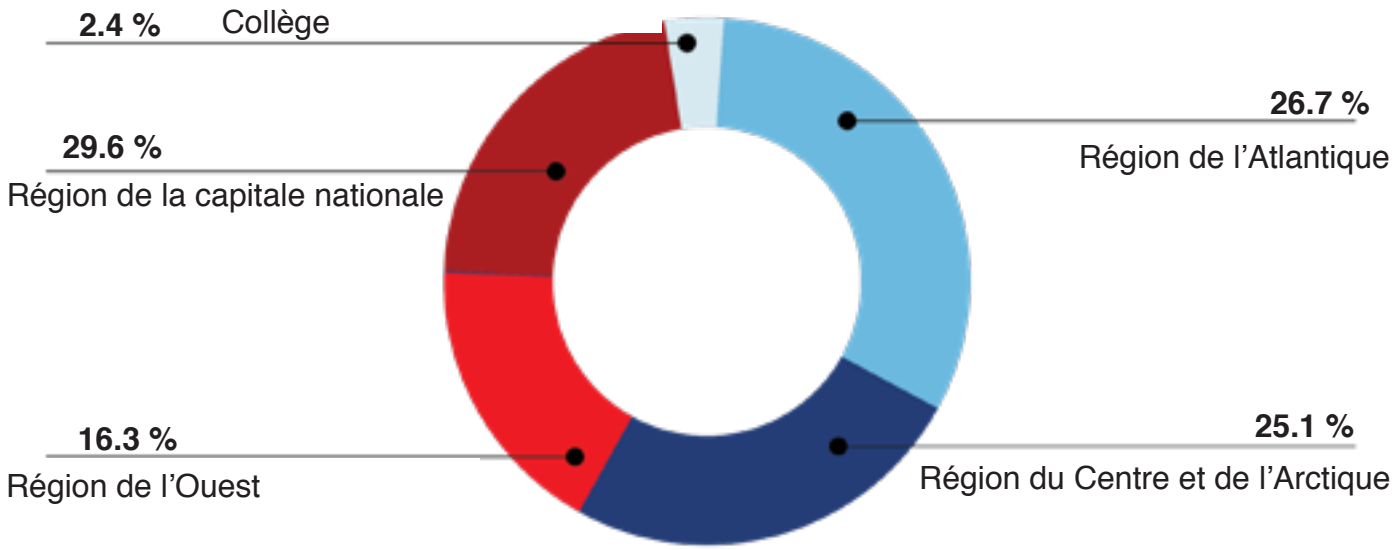

Budget d'immobilisations et aperçu financier

La Garde côtière planifie ses dépenses d'immobilisations au moyen d'un plan quinquennal d'immobilisations qui est révisé chaque année. Le plan est organisé et catégorisé en deux centres d'expertise ministériels, soit la flotte et les systèmes de la flotte, et l'infrastructure des programmes de la Garde côtière.

Le plan d'immobilisations annuel fondé sur les projets est élaboré selon un processus de planification rigoureux en fonction duquel le Conseil de gestion de la Garde côtière finit par établir la priorité des projets et par approuver ces derniers. Les décisions sont prises en fonction des priorités stratégiques gouvernementales, ministérielles et internes pour combler les lacunes en matière de capacité, le cas échéant. Le plan de dépenses pour les trois prochaines années est décrit en détail dans le tableau ci dessous.

Plan des dépenses d'immobilisations	2018-2019 (en M$)	2019-2020 (en M$)	2020-2021 (en M$)
Flotte et systèmes de la flotte Centre d'expertise	**573.8**	**857.2**	**506.6**
Acquisition de navires et d'hélicoptères	411,0	717,6	461,7
Prolongement de vie des navires et modernisation de mi-durée	96,5	62,3	38,5
Remise à neuf de navires	43,7	66,1	-
Infrastructure fédérale	6,4	-	-
Acquisition de petites embarcations	4,0	4,0	4,0
Kitsilano	3,2	-	-
Systèmes de la flotte	9,0	7,2	2,5
Centre d'expertise de l'infrastructure des programmes de la Garde côtière	**121,1**	**83,2**	**78,8**
Nouvelle infrastructure des programmes	22,3	22,3	22,3
Remise à neuf de l'infrastructure des programmes	16,9	15,9	12,8
Plan de protection des océans	76,7	41,1	40,9
Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	5,2	3,9	2,8
Total	**694,8**	**940,3**	**585,4**

Le plan de dépenses en immobilisations mise également sur l'utilisation de dépassement de programme, une stratégie opérationnelle qui maximise les investissements à l'intérieur d'un exercice financier tout en évitant les péremptions non planifiées à la fin de l'exercice. L'expérience a toujours démontré que malgré les meilleurs efforts, des facteurs liés à la gestion interne et externe de projet causent souvent des retards dans les projets, et le dépassement de programme permet à la Garde côtière d'atténuer les répercussions de ces retards sur la santé et la fiabilité de ses actifs. Au besoin, la Garde côtière canadienne demandera des fonds d'immobilisations supplémentaires au moyen d'une présentation au Conseil du Trésor.

Centre d’expertise de la flotte et des systèmes de la flotte

Ce centre d’expertise est axé sur les actifs de la flotte dont a besoin le gouvernement du Canada pour offrir un grand nombre de ses programmes civils en mer. La flotte actuelle est composée de 140 navires opérationnels, 22 hélicoptères opérationnels et environ 1600 petites embarcations et autres actifs comme des systèmes de technologie de l’information essentiels de la flotte qui sont nécessaires à l’exploitation sécuritaire et efficace de la flotte.

Centre d'expertise de l'infrastructure des programmes de la Garde côtière

Ce centre d'expertise est axé sur les actifs qui ne sont pas des navires et qui constituent le pilier de nombreux services de la Garde côtière. La base des actifs comprend 6 597 actifs dont le coût de remplacement total s'élève à environ 1,5 milliard de dollars. Les actifs en question comprennent les technologies de l'information mobiles, fixes et opérationnelles utilisés par tous les programmes de la Garde côtière, y compris Navigation maritime, Services de communication et de trafic maritimes, Services de recherche et sauvetage (R et S), Services d'intervention environnementale, État de préparation des actifs basés à terre, Sûreté maritime et le Collège de la Garde côtière canadienne.

En 2017-2018, la Garde côtière a approuvé un plan de dépenses de 19 millions de dollars qui s'ajoutent aux budgets alloués.

Budget de subventions et de contributions et aperçu financier

Chaque année, les associations de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) peuvent compter sur un financement disponible pour des ententes de contribution afin de mener les activités autorisées relatives aux opérations de R et S maritimes et à la prévention, ainsi que d'autres activités liées à la sécurité.

Les ententes sont approuvées sur une base annuelle suite à des consultations avec les associations auxiliaires.

Le PPO comprend également d'importants budgets de contributions pour les activités essentielles de mobilisation des intervenants, y compris la négociation et la rédaction d'un sixième accord de contribution pour la nouvelle région de l'Arctique de la GCAC. Ces activités sont planifiées conformément au PPO.

Le programme de contribution du système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes est en place pour permettre aux demandeurs des collectivités autochtones côtières d'acheter de l'équipement d'intervention d'urgence, de donner de la formation, de souscrire à des assurances, de réaliser des exercices et de rembourser les activités admissibles des nouvelles unités communautaires en tant que membres officiels de la Garde côtière auxiliaire, ce qui augmente la capacité d'intervention de R et S.

Subventions et contributions	2018-19 ($M)	2019-20 ($M)	2020-21 ($M)
Garde côtière auxiliaire canadienne	**5.3**	**5.3**	**5.3**
Recherche et sauvetage maritime royal canadien	1.1	1.1	1.1
Centre et Arctique	0.7	0.7	0.7
Québec	0.7	0.7	0.7
Maritimes	0.8	0.8	0.8
Terre-Neuve-et-Labrador	0.8	0.8	0.8
Expansion dans l'Arctique	0.3	0.3	0.3
Assurances	0.9	0.9	0.9
Autre	4.8	4.9	4.9
Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	1.5	1.5	1.5
Plan de protection des océans	3.3	3.4	3.4

ANNEXE A

Engagements du plan d'activités 2018 de la Garde côtière canadienne

Engagement #1

Conserver et acquérir des actifs modernes

Plan de renouvellement de la Flotte	2018-2019	Compléter le plan de renouvellement de la flotte de 2017	Sous-commissaire, Sécurité et sûreté, et sous-commissaire, Opérations
Programme de prolongement de vie des navires (PVN) et modernisation de mi durée (MMD)	2017-2018	Commencer le PVN pour le NGCC Des Groseilliers (phase 2) et le NGCC **John P. Tully**	Directeur général, Services techniques intégrés
		Terminer le PVN pour le NGCC **Pierre Radisson**	
	2018-2019	Commencer le PVN pour le NGCC **Sir Wilfrid Laurier**	
		Terminer le PVN pour le NGCC **Sir Wilfrid Laurier** (phase 1), le NGCC **John P Tully**, le NGCC **Des Groseilliers** (phase 2) et le NGCC **Ann Harvey**	
	2019-2020	Commencer le PVN pour le NGCC **Henry Larsen**, le NGCC **Sir Wilfrid Laurier** (phase 2), le NGCC **Sir William Alexander** (amélioration de la propulsion), le NGCC **Edward Cornwallis**, le NGCC **Martha L. Black** (amélioration de la propulsion) et le NGCC **George R. Pearkes**	
		Terminer le PVN pour le NGCC **Henry Larsen** et le NGCC **Sir William Alexander**	
Systèmes à faisceaux multiples	2017-2018	Acquisition de systèmes à faisceaux multiples pour le NGCC **Pierre Radisson,** le NGCC **Des Groseilliers** et le NGCC **Henry Larsen**	
		Achèvement de la conception détaillée pour le NGCC **Pierre Radisson**, le NGCC **Henry Larsen** et le NGCC **Des Groseilliers**	

Systèmes à faisceaux multiples	2018-2019	Achèvement des spécifications techniques pour l'installation sur le **NGCC Henry Larsen** Équipement acheté installé sur le NGCC **Des Groseilliers**	Directeur général, Services techniques intégrés
	2019-2020	Achever les spécifications techniques pour l'installation sur le NGCC **Terry Fox** et le NGCC **Pierre Radisson**	
	2020-2021	Installer l'équipement acheté sur le NGCC **Henry Larsen**	
	2021-2022	Installer l'équipement acheté sur le NGCC **Pierre Radisson**	
Navires hauturiers de sciences halieutiques (NHSH)	2019-2020	Prendre livraison des trois NHSH	Directeur général, Grands projets
Navire hauturier de sciences océanographiques (NHSO)	2019-2020	Terminer les travaux de génie civil et commencer les travaux de construction	
Bateaux de recherche et sauvetage (R et S)	2018-2019	Accepter la livraison des troisième et quatrième bateaux de R et S (de chaque chantier naval)	
	2019-2020 et 2020-2021	Accepter la livraison du cinquième au 12e bateau de R et S	
Navires hydrographiques et de sondage de chenal (NHSC)	2018-2019	Accepter la livraison de deux NHSC	
Brise-glaces provisoires	2018-2019	Progrès vers l'acquisition de brise-glaces provisoires	

Simulateur de vol complet	2018-2019	Construction d'un simulateur de vol complet	Directeur général, Grands projets
	2019-2020	Livraison d'un simulateur de vol complet au Centre de formation de Transports Canada à Ottawa	
Trousses de remorquage	2017-2018	Élaborer les exigences techniques des trousses de remorquage terrestres et des navires	Directeur général, Opérations
		Mettre au point une base de données de navire de remorquage	
	2018-2019	Augmentation de la capacité de remorquage à terre et à bord des navires : achat de 30 trousses de remorquage en mer et sur terre	Directeur général, Services techniques intégrés
Renouvellement de l'équipement d'intervention environnementale	2017-2018	Indiquer l'équipement nécessaire et élaborer l'énoncé opérationnel des besoins	Directeur général, Opérations
		Lancer le processus d'approvisionnement afin de commencer à acquérir l'équipement nécessaire	Directeur général, Opérations et Directeur général, Services techniques intégrés
	2018-2019	Poursuite de l'acquisition de l'équipement et début de la distribution	
Initiative visant les infrastructures fédérales, volet I	2019-2020	Terminer les activités de l'initiative visant les infrastructures fédérales des projets dirigés par la Garde côtière dans le cadre du budget fédéral de 2015 2016	Directeur général, Opérations et Directeur général, Services techniques intégrés
Initiative visant les infrastructures fédérales, volet II	2017-2018	Terminer les activités de l'initiative visant les infrastructures fédérales des projets dirigés par la Garde côtière dans le cadre du budget fédéral de 2016 2017 : investir dans des aides à la navigation plus écologiques et plus modernes, ainsi que dans des actifs des SCTM partout au Canada en améliorant la fiabilité de l'infrastructure de navigation maritime essentielle du Canada tout en réduisant l'empreinte carbone du gouvernement et la pollution produite	Sous-commissaire, Opérations

Initiative visant les infrastructures fédérales, volet II	2017-18	Projet SCTM – NF127 : remplacement ou remise à neuf de l'ancienne infrastructure des SCTM par de nouvelles structures employant une technologie à faible émission de carbone et des solutions de rechange aux combustibles fossiles; empêchera la défaillance prématurée, ou dans certains cas, imminente des actifs d'aides à la navigation fixes et flottantes, dont les simulateurs de formation et les investissements dans des simulateurs de formation et des composants connexes afin d'améliorer le programme de formation	Sous-commissaire, Opérations
		Projet du PAN AF126 : remplacement ou remise à neuf de l'ancienne infrastructure d'aides à la navigation par de nouvelles structures employant une technologie à faible émission de carbone et des solutions de rechange aux combustibles fossiles	

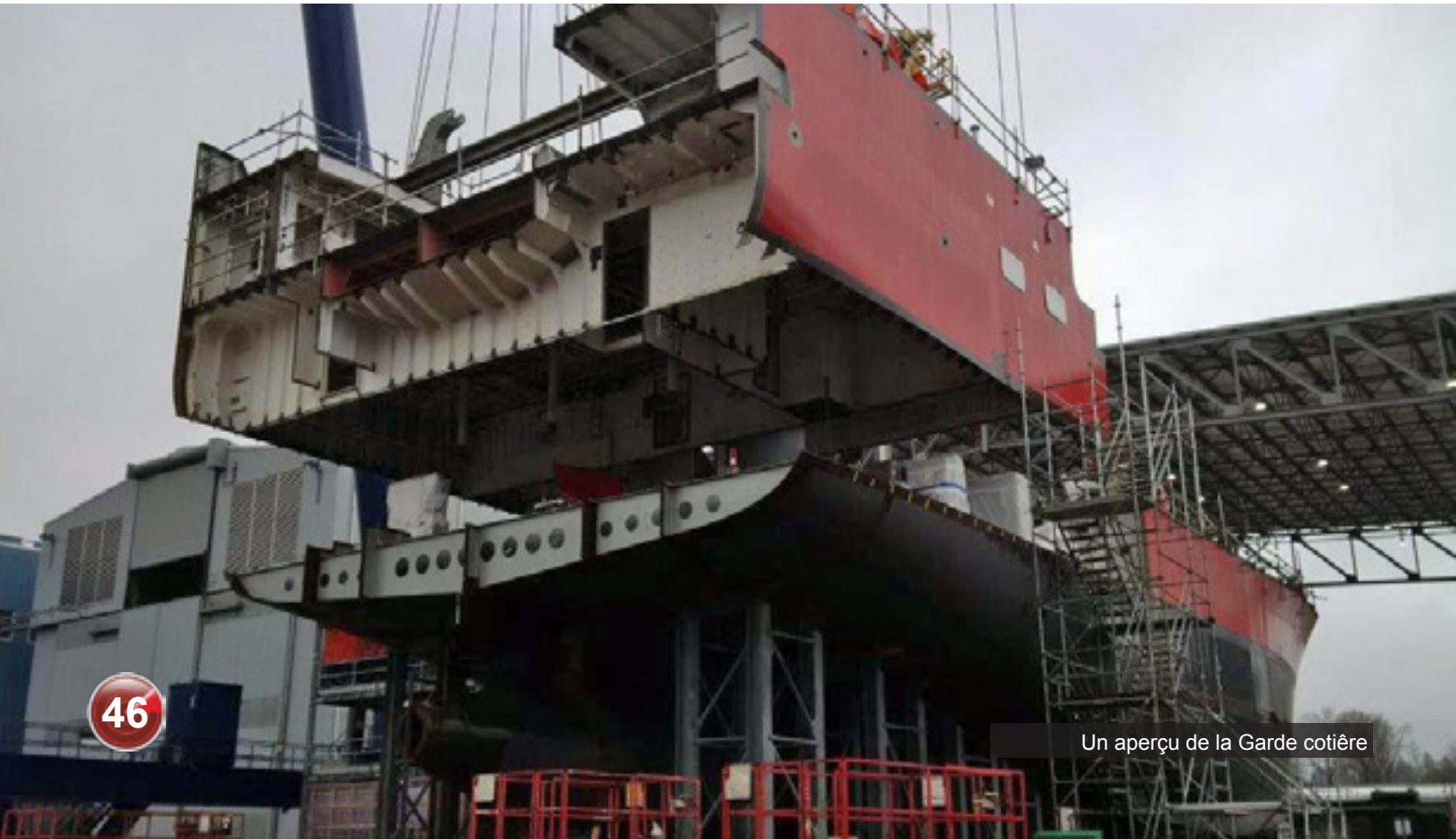

Un aperçu de la Garde cotière

Engagement # 2

Promouvoir une stratégie nationale visant à une meilleure intendance de la vie des navigateurs et du milieu marin

Renforcer l'état de préparation de l'intervention environnementale	2017-2018	Assurer une surveillance stratégique des améliorations apportées au programme d'intervention environnementale de la Garde côtière à l'appui des initiatives du Plan de protection des océans : élaboration d'un cadre pour les mesures de rechange, le renforcement des pouvoirs d'intervention environnementale, l'élaboration d'un cadre pour les substances nocives et dangereuses et la modernisation de la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	Directeur général, Stratégies nationales
		Assurer la supervision opérationnelle des mises en valeur du programme d'intervention environnementale de la Garde côtière en soutien aux initiatives dans le cadre du Plan de protection des océans	Directeur général, Opérations
		Établir des dépôts d'intervention environnementale et logistiques : Équipe primaire d'intervention environnementale (EPER) à Port Hardy (C.-B.) et dépôts à Bonavista et à St Anthony's, sur la côte Est	
Appuyer la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC)	2017-2018	Renouveler cinq accords existants et créer un nouvel accord de contribution (avec les nations côtières de la Colombie-Britannique)	Directeur général, Stratégies nationales
Examen du système d'aides à la navigation – Examen des aides à la navigation – Au nord du 60e parallèle	2017-2018	Renouveler cinq accords existants et créer un nouvel accord de contribution (avec les nations côtières de la Colombie-Britannique)	Commissaire adjoint, Arctique
	2018-2019	Poursuivre les examens du système d'aides à la navigation, continuer de mobiliser et de consulter les clients, les collectivités autochtones et les parties intéressées, et élaborer des options et des estimations de coût pour les modifications recommandées au nord du 60e parallèle	

Examen du système d'aides à la navigation – Examen des aides à la navigation – Au sud du 60e parallèle	2017-2018	Poursuivre les examens du système d'aides à la navigation, continuer de mobiliser et de consulter les clients, et élaborer des options et des estimations de coût pour les modifications recommandées au sud du 60e parallèle	Directeur général, Opérations
	2018-2019	Commencer la mise en œuvre des examens des systèmes d'aide à la navigation au sud du 60e parallèle	
Capacité de recherche et sauvetage (R et S) à Terre-Neuve-et-Labrador	2018-2019	Rétablir le centre secondaire de sauvetage maritime à Saint-Jean	Sous-commissaire, Opérations
		Établir 2 nouvelles stations de R et S à Twillingate et Old Perlican (Terre-Neuve-et-Labrador)	
Capacité de recherche et sauvetage (R et S) dans la région de l'Ouest	2019-2020	Établir 4 nouvelles stations de R et S en Colombie-Britannique	
Centre des opérations régionales ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine.	2019-2020	Établir le Centre des opérations régionales possédant une capacité 24 heures par jour, 7 jours par semaine. dans les régions de l'Ouest et du Centre et de l'Arctique	
Équipes d'IE	2018-2019	Établir des équipes d'IE	
Poursuivre la mise en œuvre de la navigation électronique	2017-2018	Ajouter les données des messages propres aux applications du système d'identification automatique demandées par les navigateurs	Directeur général, Stratégies nationales
Corridors de navigation à faible impact	2017-2018	Énumérer les exigences opérationnelles et de dépense en capital à moyen et à long terme afin de mettre en œuvre des couloirs de navigation à faible impact	Commissaire adjoint, Arctique

Engagement #3

Élaborer des options prospectives pour les stratégies et les politiques fondées sur des données probantes afin de cibler 100 % de la population pour le recrutement et améliorer la qualité du travail et de l'emploi, y compris la formation et le maintien en poste de tous les membres

Initiatives de recrutement stratégique, de maintien en poste et de planification de la relève	2018-2019	Élaborer un programme axé sur le recrutement des jeunes : Programme des jeunes de la côte, cadets de la marine	Directeur général, Services de gestion intégrée des affaires
		Mettre en place un plan d'action de diversité – Étude de la GCC	
		Élaborer un plan de relève et de maintien en poste pour la GCC	
		Élaborer une approche de la GCC pour le bien-être en milieu de travail	
Initiative de formation	2018-2019	Élaborer un réseau des établissements de formation fédéraux au Canada	
Mettre en œuvre le Plan de protection des océans	2018-2019	Doter les postes clés	
		Cerner les postes clés pour la mise en œuvre sur 5 ans	
Recherche et développement (R et D) et innovation	2018-2019	Améliorer l'aptitude et la capacité au sein de la GCC – Élaborer et mettre en œuvre l'initiative Lean afin de créer ou améliorer les processus opérationnels	
		Élaborer un programme favorisant la recherche et le développement au sein de la GCC	
		Renforcer la capacité et la capacité d'amélioration de la Garde côtière – Mettre sur pied une unité des services d'amélioration des affaires pour faciliter ou diriger des projets d'amélioration des affaires et faire l'essai de concepts et de technologies novateurs	

Recherche et développement (R et D) et innovation	2018-2019	Mettre en œuvre un programme favorisant la recherche et le développement au sein de la GCC	Directeur général, Services de gestion intégrée des affaires
Formation et renforcement des capacités des Autochtones	2018-2019	Fournir une formation sur l'intervention environnementale, la recherche et le sauvetage et les principes du commandement des interventions en cas d'incident	Directeur général, Stratégies nationales

Un aperçu de la Garde cotière

Engagement # 4

Mieux intégrer l'innovation et la protection de l'environnement, pour mieux servir les Canadiens

Évaluation technique de l'épave du Manolis L	2017-2018	Mettre en œuvre l'orientation du gouvernement sur une solution à long terme concernant le **Manolis L**	Directeur général, Opérations
Navires préoccupants	2017-2018	Travailler avec Transports Canada, les collectivités autochtones et les autres intervenants afin de réduire le nombre de navires abandonnés ou désertés et d'épaves au Canada – nouvelle loi, inventaire des navires préoccupants	Directeur général, Stratégies nationales
		Établir une méthodologie pour évaluer les risques posés par les navires préoccupants	Sous-commissaire, Opérations
	2018-2019	Effectuer des évaluations des risques prioritaires	Directeur général, Stratégies nationales
Programme pilote communautaire autochtone de bénévolat en sécurité nautique	2017-2018	Augmenter la participation des communautés autochtones côtières aux activités d'intervention d'urgence en mer, par une adhésion à la Garde côtière auxiliaire canadienne, Les bénéficiaires du financement sont déterminés au moyen d'un processus de demande	Directeur général, Stratégies nationales
Élaboration du volet de la Garde côtière de la stratégie ministérielle de développement durable	2017-2018	Consulter l'ensemble de la Garde côtière et élaborer la stratégie pour orienter la contribution de la Garde côtière à la stratégie fédérale de développement durable du gouvernement du Canada	

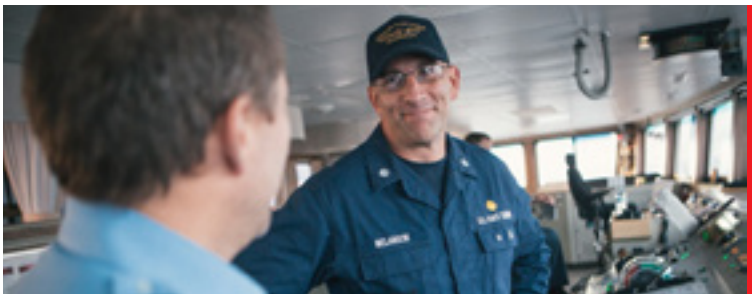

Engagement # 5

Une approche stratégique pour une mobilisation internationale

Élaborer une approche stratégique pour une mobilisation internationale	2018-2019	Poursuivre l'harmonisation de la participation de la Garde côtière canadienne aux forums régionaux de la Garde côtière	Directeur général, Stratégies nationales
		Continuer d'élaborer une stratégie de mobilisation internationale qui, entre autres choses, appuie la prestation des services et des priorités de base de la Garde côtière canadienne conformément aux objectifs internationaux généraux du gouvernement	
		Mettre au point une base de données électronique centralisée et accessible pour saisir les activités d'engagement international qui s'appuient sur la mise en œuvre réussie des systèmes de suivi connexes	

Engagement # 6

Changement de culture, diversité et inclusion

Les principes d'égalité entre les sexes, de diversité et d'inclusion sont appliqués de façon uniforme dans tous les aspects des secteurs d'activité de la Garde côtière

Fournir le leadership stratégique ainsi que la capacité en matière d'élaboration de politiques, de recherche et d'analyse à d'autres secteurs de l'organisation pour les questions relatives à la diversité et à l'inclusion	2018-2019	Élaborer la stratégie, le plan de travail, le plan de mobilisation, le plan de communications et le plan de gestion du changement en appui au lancement de l'unité	Directeur général, Stratégies nationales
		Effectuer des recherches et des analyses pour éclairer l'élaboration du programme stratégique de la Garde côtière sur les questions de diversité et d'inclusion	
		Soutenir les initiatives de diversité et d'inclusion en milieu de travail, comme les politiques sur l'Espace positif ou sur le milieu de travail pour les membres transgenres	
Promouvoir l'utilisation des principes de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et faire progresser les questions de diversité et d'inclusion dans les secteurs d'activité de la Garde côtière	2018-2019	Diriger le groupe de travail interministériel sur les uniformes, et élaborer un ensemble de principes communs pour guider la refonte des uniformes	
		Produire et promouvoir une vidéo de microapprentissage, en partenariat avec d'autres secteurs	
		Collaborer avec les responsables de l'ACS+ du MPO pour faire progresser le programme de la GCC et renforcer la capacité interne en ce qui concerne l'ACS+	

Établir et maintenir des partenariats interministériels et externes pour faire progresser l'agenda de la GCC en matière de diversité et d'inclusion	2018-2019	Coprésider la communauté de pratique conjointe MPO-GCC sur l'ACS+	Directeur général, Stratégies nationales
		Établir un réseau d'ambassadeurs de la diversité et de l'inclusion au sein de la Garde côtière	
		Représenter la Garde côtière au sein du groupe de travail interministériel sur la sécurité et le renseignement sur l'ACS+	
Élaborer et promouvoir l'utilisation de lignes directrices pour l'établissement de relations et de partenariats avec les communautés autochtones à l'appui de l'appel à l'action no 57 de la Commission de vérité et de réconciliation	2018-2019	Élaborer et utiliser des lignes directrices pour l'établissement de relations	
		Élaborer et donner de la formation sur les lignes directrices	
	2019-2020	Poursuivre la formation et la sensibilisation du personnel aux lignes directrices	
Soutenir le perfectionnement professionnel et la formation des fonctionnaires à l'appui de l'appel à l'action no 57 de la Commission de vérité et de réconciliation	2018-2019	Sensibiliser davantage le personnel à l'histoire et à la culture autochtones au moyen de séances de sensibilisation culturelle	
	2019-2020	Poursuivre la sensibilisation à la culture autochtone au moyen de séances de formation continue	

U.S. COAST GUARD
W322
KYSTVAKT

ANNEXE B

Initiatives principales par programme

Navigation maritime

Développement de l'Arctique

Les services que le programme de navigation maritime fournit contribuent également au développement de l'Arctique au moyen de la livraison de marchandises et de fournitures aux collectivités nordiques et du maintien d'une présence maritime visible du Canada dans le Nord. Nous travaillons également à établir des corridors de transport maritime dans le Nord afin d'améliorer de manière importante la façon dont les services ministériels, tels que la cartographie, les systèmes de navigation et les services d'intervention environnementale, sont fournis dans l'Arctique.

Travailler avec les collectivités autochtones

La Garde côtière s'est engagée à établir et à renforcer des relations et des partenariats avec les collectivités autochtones en matière de sécurité maritime et de protection de l'environnement, et à accroître la participation significative des collectivités autochtones au Plan de protection des océans (PPO) et aux programmes et services permanents de la Garde côtière. Ces efforts permettront de mieux protéger les collectivités autochtones et côtières avoisinantes, de renforcer la capacité globale de la Garde côtière à fournir des services en matière de sécurité maritime à l'ensemble des Canadiens, de faire progresser la réconciliation, ainsi que d'appuyer les priorités du gouvernement du Canada associées aux peuples autochtones.

Système d'avertissements de navigation et initiative des bouées éclairées quatre saisons

Au cours de la prochaine année, les responsables du programme de navigation maritime mettront au point un système d'avertissements de navigation

Un aperçu de la Garde cotière

qui accélérera la création et l'émission d'avertissements aux navigateurs. De plus, on déploiera des bouées éclairées quatre saisons pour des conditions de glace très intense dans le chenal de navigation du Saint-Laurent entre Québec et Montréal, dans le cadre de l'initiative des bouées éclairées quatre saisons, qui en est actuellement au stade final de son élaboration. Les 197 bouées seront déployées graduellement de 2017-2018 à 2020-2021.

Services d'intervention environnementale

Kitsilano : Station intégrée de recherche et sauvetage (R et S) et d'intervention environnementale (IE).

Nous continuerons de veiller à ce que la station de la Garde côtière nouvellement rouverte à Kitsilano soit dotée d'une capacité d'intervention environnementale et prévoie la formation des opérateurs régionaux, des intervenants et des peuples autochtones. La station de Kitsilano est la première station intégrée de R et S et d'IE, ce qui nous rapproche d'un système d'intervention couvrant tous les types d'incidents.

Des efforts interministériels seront déployés pour élaborer un cadre législatif et réglementaire, tandis que des politiques et des procédures opérationnelles ainsi que des études scientifiques appuieront l'utilisation potentielle de mesures d'intervention de rechange.

Initiatives et projets d'IE du Plan de protection des océans (PPO)

La Garde côtière continuera de travailler à l'avancement des initiatives ci-dessous du PPO :

- Établir des centres des opérations régionales (COR) ouverts 24 heures par jour, 7 jours par semaine dans trois régions (Atlantique, Ouest et Centre et Arctique), de même qu'un centre de commandement national. Tous les centres accueilleront de nouveaux membres pour effectuer des opérations et la gestion des incidents 24 heures par jour, 7 jours par semaine;

- Élaborer un programme national de formation pour les coordonnateurs de l'intervention environnementale dans les COR;
- Moderniser l'équipement d'intervention environnementale de la Garde côtière dans les trois régions afin d'améliorer notre capacité d'intervention et de gestion en cas de déversement d'hydrocarbures;
- Renforcer la capacité d'intervention environnementale de la Garde côtière par la formation de son personnel et de ses partenaires. Une partie de la Garde côtière auxiliaire canadienne recevra une formation sur l'évaluation des déversements et la gestion des incidents afin d'élargir sa portée pour inclure les activités d'intervention environnementale; et
- Collaboration avec Transports Canada (TC) pour moderniser la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires (CIDPHN). Des modifications à la Loi sur la responsabilité en matière maritime renforceront le principe du

pollueur-payeur et contribueront à faire en sorte que la Garde côtière, les collectivités et les victimes de la pollution par les hydrocarbures causée par les navires reçoivent une indemnisation appropriée et en temps opportun.

Navires préoccupants

Le Programme des navires préoccupants sera l'organe opérationnel du gouvernement du Canada chargé d'assurer une intervention appropriée pour les navires préoccupants dans les eaux canadiennes, y compris dans l'Arctique et dans la zone économique exclusive (ZEE) du Canada. Cette nouvelle responsabilité sera confiée à la Garde côtière par l'élaboration d'une nouvelle loi appelée Loi sur les navires naufragés, abandonnés ou dangereux (LNNAD).

À l'heure actuelle, la Garde côtière collabore avec TC et Ports pour petits bateaux de Pêches et Océans Canada à l'élaboration de programmes visant à mettre en œuvre la législation proposée et d'autres éléments de la stratégie nationale, notamment :

- Créer un répertoire pour déterminer la portée et l'ampleur du problème à l'échelle nationale, y compris dans l'Arctique, et élaborer une méthode d'évaluation des risques pour définir les navires à risque élevé en vue d'une évaluation plus poussée et de l'assainissement ou du retrait, le cas échéant;
- Réaliser des évaluations techniques par rapport aux navires prioritaires;
- Adopter la Convention internationale de Nairobi sur l'enlèvement des épaves de 2007;
- Établir un nouveau régime d'application de la loi au sein de la Garde côtière;
- Créer des fonds financés par le propriétaire pour l'assainissement des navires préoccupants afin d'alléger le fardeau des contribuables;
- Améliorer l'identification des propriétaires de navires en mettant à jour les systèmes d'immatriculation des embarcations de plaisance et des navires commerciaux;
- Superviser deux programmes à court terme d'enlèvement des navires pour aider les collectivités côtières et d'autres bénéficiaires admissibles à enlever et à éliminer les navires en cause; et
- Mettre sur pied une formation sur l'intervention des communautés autochtones pour renforcer la préparation et la capacité d'intervention des collectivités autochtones en cas d'urgence maritime.

Plans d'intervention adaptés pour les zones de circulation intense

La Garde côtière travaille avec les collectivités autochtones et côtières, la province de la Colombie-Britannique, l'industrie, les partenaires locaux et les intervenants pour élaborer un projet pilote de planification des interventions régionales axé sur les risques dans le nord de la Colombie-Britannique qui tient compte des facteurs régionaux uniques. Ce projet pilote aidera à éclairer l'élaboration d'une approche plus concertée de planification des interventions environnementales en cas de déversement en milieu marin dans toutes les régions du Canada.

Remorquage d'urgence

La Garde côtière s'efforce d'accroître sa capacité de remorquage d'urgence en plaçant des trousses de remorquage d'urgence à bord de ses principaux navires et dans des caches partout au Canada. Elle louera également deux remorqueurs extracôtiers

d'urgence capables de remorquer de gros navires désemparés sur la côte Ouest. De plus, la Garde côtière consultera les peuples autochtones, l'industrie et les intervenants afin d'évaluer les besoins régionaux en matière de remorquage dans l'ensemble du Canada et les lacunes en matière de remorquage d'urgence et proposera des recommandations pour atténuer les risques.

Services de recherche et de sauvetage (R et S)

Coordination et interventions de R et S

En mai 2018, le Centre secondaire de sauvetage maritime (CSSM) de Saint. Jean (Terre-Neuve-et-Labrador), ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine, a été créé pour fournir une capacité supplémentaire de recherche et sauvetage dans cette région. Le CSSM de St. John's travaillera en étroite collaboration avec le Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage à Halifax pour assurer des interventions rapides et efficaces en cas d'incident maritime.

Les autres initiatives comprendront six stations supplémentaires de bateaux de sauvetage : quatre le long de la côte Ouest et deux à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le 26 juillet 2018, nous avons ouvert une nouvelle station d'embarcations de sauvetage côtier à Rankin Inlet, au Nunavut. Les équipages

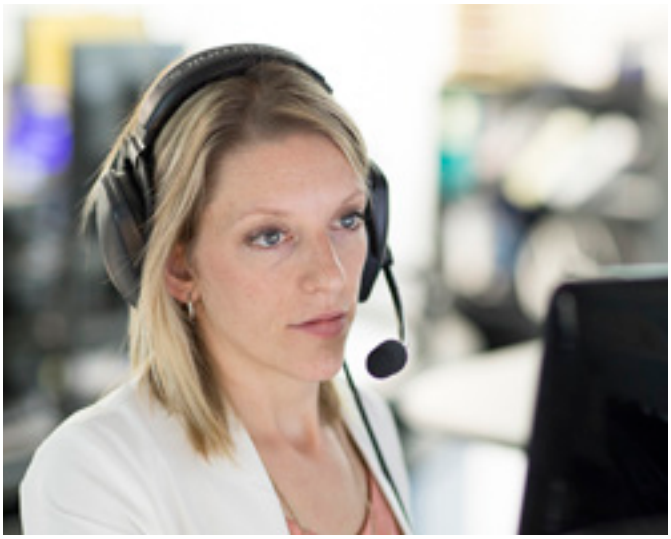

répondront aux appels de détresse en mer et fourniront de l'aide aux marins en détresse ou ayant besoin d'aide. L'équipage de la station est composé de deux étudiants de niveau supérieur, qui ont déjà l'expérience des petites embarcations de sauvetage côtières, et de six étudiants inuits qui sont nouveaux dans le programme.

Services de communication et de trafic maritimes (SCTM)

Transmission de l'information en temps réel

Dans le cadre des SCTM, on a entrepris des projets avec divers intervenants, y compris des associations de pilotage de partout au Canada, afin de fournir aux pilotes et aux navigateurs de l'information en temps réel recueillie pour améliorer la sécurité maritime dans les eaux canadiennes. Ce programme nous aide également à remplir notre engagement auprès des collectivités autochtones à améliorer la gestion commune de nos trois océans.

Niveaux de dotation adéquats

La Garde côtière fournira aussi aux centres des SCTM le nombre de membres approprié pour surveiller la circulation des navires et pour offrir une image précise de la circulation des navires dans les eaux

canadiennes en appui à la prise de décisions relatives à la sécurité des navires.

Sûreté maritime

Résolution des problèmes de responsabilité et d'échange de renseignements de longue date

Le programme Sûreté maritime travaillera avec ses partenaires pour résoudre des problèmes de longue date de responsabilité et d'échange de renseignements au sein des centres des opérations de la sûreté maritime (COSM). Le programme fournira également du soutien pour l'examen des capacités de surveillance et de communication électroniques dans l'Arctique, y compris l'engagement interministériel essentiel avec les partenaires qui tirent profit de la capacité de la Garde côtière.

Modifications apportées à la Loi sur les océans

Au cours de la prochaine année, on commencera à formuler des options pour des modifications à la Loi sur les océans qui fourniront un mandat explicite visant à soutenir les organismes de sécurité. La Garde côtière devra clarifier son rôle en matière de sûreté maritime avec d'autres intervenants, tout en gérant les risques associés au fait de travailler avec des partenaires responsables de la sécurité et de l'application de la loi.

Capacité opérationnelle de la flotte

Augmentation de la capacité de remorquage

La Garde côtière augmentera la capacité de remorquage en :

- Ajoutant des trousses de remorquage d'urgence dans ses grands navires et les caches le long de la côte canadienne; et
- Louant deux remorqueurs extracôtiers pour venir en aide aux grands navires désemparés de la côte Ouest.

Approvisionnement de la flotte

Renouvellement de la flotte, mesures provisoires et nouveaux navires

La Garde côtière met à jour son Plan de renouvellement de la flotte (PRF), qui guide la recapitalisation continue de la flotte pour assurer l'exécution continue des programmes. En consultation avec les intervenants, des travaux sont en cours pour planifier le renouvellement de la flotte de grands brise-glaces, de navires multifonctionnels et de patrouilleurs de la Garde côtière, dont bon nombre approchent la fin de leur vie utile. La Garde côtière s'attend à ce que certains navires vieillissants ne restent pas en service jusqu'à ce que de nouveaux biens soient livrés.

Dans le cadre du (PRF), des mesures provisoires, y compris des travaux de prolongation de la durée de vie des navires, des arrangements en matière d'approvisionnement et l'acquisition ou la location de navires commerciaux, continueront d'être envisagées pour assurer la prestation continue des services aux Canadiens. Les négociations en vue de la location de brise-glaces existants, qui ont débuté en janvier 2018, se poursuivent. En cas de succès, le premier de ces navires serait mis en service pour la saison de déglaçage 2018-2019.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, la Garde côtière s'attend à recevoir, en 2018-2019, deux embarcations de R et S ainsi que deux navires hydrographiques de sondage de chenal. Parmi les autres projets en cours de construction et de conception, on compte trois navires hauturiers de sciences halieutiques (NHSH) et un navire hauturier de science océanographique (NHSO).

La conception de base du brise-glace polaire est terminée; le navire devrait être construit après les NHSH, le NHSO et les navires de soutien interarmées du ministère de la Défense nationale.

État de préparation des actifs basés à terre (EPABT)

Actifs qui ne font pas partie de la flotte

Le programme EPABT veille à ce que les actifs qui ne font pas partie de la flotte soient disponibles pour offrir les programmes de la Garde côtière de manière efficace au moyen de services de planification des investissements du cycle de vie, d'ingénierie, d'entretien, d'acquisition et d'aliénation. Les actifs qui ne font pas partie de la flotte comprennent :

- Les aides fixes et flottantes comme les aides visuelles (p. ex. les bouées);
- Les aides sonores (p. ex. les cornes de brume);
- Les aides radar (p. ex. les réflecteurs et les balises); et
- Les aides maritimes de longue portée comme le système mondial de localisation différentiel (DGPS), les systèmes de communication électronique, les systèmes de navigation et plus de 300 pylônes radio.

Nouvelles stations radars

La Garde côtière ajoutera 11 nouvelles stations radars (six en Colombie-Britannique, trois à Terre Neuve et Labrador et deux en Nouvelle-Écosse) afin de combler les lacunes dans la couverture radar et d'assurer une couverture continue de la communication dans ces secteurs.

Investissement dans des technologies écologiques

La Garde côtière investira également dans des technologies écologiques pour les actifs du programme des aides à la navigation et les actifs des SCTM, en utilisant une technologie à faibles émissions de carbone et des sources d'énergie autres que les combustibles fossiles.

Collège de la Garde côtière canadienne (CGCC)

Repositionnement de la formation

Au cours de la prochaine année, le CGCC gérera l'admission d'élèves-officiers et accroîtra la mobilisation des clients afin de normaliser la formation. Le Collège repositionnera la formation pour soutenir les besoins professionnels d'apprentissage maritime et l'homologation du personnel de la Garde côtière.

Modernisation des plateformes d'apprentissage

Le CGCC examine les moyens de moderniser les plateformes d'apprentissage, d'augmenter la technologie de simulation et de mettre à jour les techniques d'instruction. On mesurera l'efficacité du rendement des études universitaires supérieures en introduisant un mécanisme d'assurance qualité dans la formation.

Recrutement

Le Collège augmentera le recrutement et sa capacité de formation pour répondre aux besoins croissants de la Garde côtière dans les années à venir.